

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2667

4 décembre 2010

SOMMAIRE

AD Tempus Holding S.à r.l.	128013	GD Fid Luxembourg S.A.	128003
Albert Schmit S.A.	128014	Global Offshore S.A.	128004
Alpha AK S.à r.l.	128013	GSLP International S.à r.l.	128004
Alpha AK S.à r.l.	128013	Halm B.V.	128004
Altra Investments P.I. Sàrl	128004	Holding Vassco S.A.	128006
Amadeus Benelux	128014	Investazur S.A.	128005
AMCI Worldwide Holdings S.à r.l.	128014	Jed S.A.	128005
AMCI Worldwide S.à r.l.	128015	Laser International S.A.	128010
Axibest Investholding S.à r.l.	128016	Luna Holding S. à r.l.	128005
Black Records Sàrl	128015	Mastelle S.à r.l.	128006
Bonnefont S. à r.l.	127970	mcPaLo	128012
Breuilhe S.A.	127970	MD Mezzanine S.A., SICAR	128006
Buford Participation S.A.	128014	Monderer Design S.A.	128012
Calzedonia Finanziaria S.A.	127998	Nevest S.A.	128007
Clean Energy S.A.	127999	Noemia S. à r.l.	127998
Cobro S.A.	127999	Northern Stone S.A.	128007
Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie	127999	Olimpo S.A.	128000
CStone (Lux) S.à r.l.	128000	Partnership Investments S.à r.l.	127970
CStone Lumiere (Lux) S.à r.l.	128000	PC Secondary Opportunities S.à r.l.	128011
DVW Holding S.A.H.	128001	Pegaso Finance S.à r.l.	128007
E Investment S.A.	128001	Pepita Productions S.A.	128008
EnCo S.à r.l.	128001	Perform S.A.	128009
EnergyCo S.A.	128005	Podium Media Europe	128010
EuroInfra S.A.	128015	Podium Media Europe	128010
European Resorts S.A.	127999	Pricos S.A.	128000
Financière C S.A.	128001	SC Invest S.A.	128011
Financière E S.A.	128002	The Innovation S.C.A., SICAR	128008
Financière Figaro II S.à r.l.	128002	Traiano S.A.	128007
Financière Figaro S.à r.l.	128002	VAM Advisory S.A.	128009
Finavias S.à r.l.	128002	Viking Croisières S.A.	128011
Fininfra	128003	Viking River Cruises S.A.	128012
Fininfra Participation S.à r.l.	128003	WPP Luxembourg Germany Holdings S.à r.l.	128008
GC Partner S.A.	128003		

Bonnefont S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 117.517.

L'adresse professionnelle de Monsieur Jean-Louis Camuzat, gérant de la Société est désormais le 21 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010145024/14.

(100165232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Breuilhe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 19, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 125.829.

Résolution unique de l'administrateur unique du 1^{er} août 2010

Résolution unique

L'administrateur unique décide de transférer, avec effet au 1^{er} août 2010, le siège social de la Société du 46, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg au 19, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Pour extrait

M. BROUSSAUD

Administrateur unique

Référence de publication: 2010145025/14.

(100165437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Partnership Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 156.554.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the fourth day of November;

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing at Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned,

There appeared:

Barclays Capital Holdings Inc., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, whose principal place of business is at 745 Seventh Ave., New York, NY 10019, USA,

here represented by Jan BÖING, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

Preferred Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 148.874, whose registered office is at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg and whose share capital at the date hereof is fixed at one hundred thousand US Dollars (USD 100,000. -),

here represented by Jan BÖING, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal; and

Diversified Finance Investments, LLC, a limited liability company organised under the laws of the state of Delaware, U.S.A., whose principal place of business is at 90 S. 7th Street, 13th Floor, Minneapolis, MN 55402-3903, United States of America,

here represented by Jérôme Bertaud du CHAZAUD, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as indicated above, have requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a société à responsabilité limitée which they declared to form:

Title I. - Denomination - Registered office - Object - Duration - Definitions

Art. 1. Legal form. There is hereby formed a société à responsabilité limitée (the “Company”) governed by present laws, especially the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (the “Companies’ Law”) and the present articles of association (the “Articles”).

Art. 2. Denomination. The denomination of the Company is “Partnership Investments S.à r.l.”.

Art. 3. Registered office.

3.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

3.2 It may be transferred within the municipality of Luxembourg-City upon a resolution of the board of managers of the Company.

Art. 4. Corporate Object.

4.1 The Company shall have as its business purpose (a) to hold directly or indirectly one (1) or more investment portfolios that consist of: (i) participations, securities, loans and deposits, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, partnerships or trusts; or of (ii) stock, bonds, debentures, notes, profit participating instruments and other securities of any kind and (b) to enter into secured options and other derivatives in respect of any securities of companies, partnerships or trusts in which the Company holds a participation or interest. It may acquire by purchase, and subscription, or in any other manner, and/or transfer by sale, exchange or otherwise, possess, administer, develop and manage such portfolios (or any investments therein) and other investments.

4.2 Notwithstanding Article 4.1, no loan may be made to, and no investment may be made in, any person or entity except that the Company may: (i) invest in shares in the capital of NewCo; (ii) invest in limited and/or general partnership interests in UKLP; (iii) make any loan or investment that is an Other Permitted Investment; (iv) enter into one or several Call Options; and (v) contribute all or part of its available assets to one or more trusts the sole assets of which consist of (x) loans or investments that are otherwise permitted under any of clauses (i) through (iv) of this Article 4.2 and (y) loans to the Company (the investments permitted under clauses (i) through (v) of this Article 4.2 are jointly referred to as the “Permitted Investments”). Any activity falling within the scope of the Luxembourg financial sector regulation in force from time to time and loans to, or investments in, retail clients are excluded.

4.3 The Company may not borrow for any purpose except that the Company may borrow (i) from any trust in which it holds an interest on an unsecured basis in any form (excluding however the taking of loans from the public or the taking of deposits from the public) up to an aggregate total amount equal to the amount that the Company has contributed to such trust and (ii) for the purpose of funding its day to day activities in an aggregate amount at any time not exceeding two hundred and fifty thousand US Dollars (USD 250,000.-).

4.4 In general, the Company may enter into any agreements, take any controlling and supervisory measures and carry out any financial and commercial operation, in each case, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose as set out in Articles 4.1 to 4.3 provided that the Company may not take any action that violates these Articles or otherwise violates Luxembourg law.

Art. 5. Duration.

5.1 The Company is formed for an unlimited period.

5.2 The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any Shareholder.

Art. 6. Definitions. In addition to the terms defined elsewhere in these Articles, the definitions and rules of interpretation in this Article shall apply throughout the Articles, unless the contrary intention appears:

References to “capital”, “share capital” and “nominal capital” in respect of a share are references to the capital in respect of that share and for the avoidance of doubt exclude share premium.

“Account Balance” means, at any time, any or all, as the context may require, of the Class A Share Premium and Attributable P&L Account Balance, the Class B Share Premium and Attributable P&L Account Balance and the Class C Share Premium and Attributable P&L Account Balance, in each case, at such time.

“Account Balance Adjustment” means, with respect to an Account Balance

Adjustment Determination, the amount of the debit or credit that needs to be made to the relevant Account Balance and to each other Account Balance as a consequence thereof, in each case, on each Account Balance Determination Date such that immediately after such adjustment each Account Balance is in the amount it would have been at such time had the Account Balance Adjustment Determination not been necessary.

“Account Balance Adjustment Determination” means, with respect to any Account Balance Determination Date and any Account Balance as of such Account Balance Determination Date, a determination by the Tax Matters Partner at any time subsequent to such Account Balance Determination Date that such Account Balance was not correct whether as a

result of a mistake, a correction in fair market value, an invalid assumption, a change in the allocation of income, gain, loss, deduction or credit or otherwise.

“Account Balance Determination Date” means 8 November 2010, and thereafter: (i) each day upon which an additional capital contribution is made in respect of any Shares; (ii) the last Business Day in each calendar month; (iii) each Capital Return Date or Redemption Date; and (iv) each other Business Day designated in writing by any Shareholder to the Company in accordance with Article 8.11.

“Act of Insolvency” means, in respect of any holder of Class A Shares:

- (i) it is dissolved (other than pursuant to a consolidation, amalgamation or merger);
- (ii) it becomes insolvent or is unable to pay its debts as they become due or admits in writing its inability generally to pay its debts as they become due;
- (iii) it makes a general assignment, arrangement or composition with or for the benefit of its creditors;
- (iv) it (A) institutes or has instituted against it, by a regulator, supervisor or any similar official with primary insolvency, rehabilitative or regulatory jurisdiction over it in the jurisdiction of its incorporation or organisation or the jurisdiction of its head or home office, a proceeding seeking a judgment of insolvency or bankruptcy or any other relief under any bankruptcy or insolvency law or other similar law affecting creditors’ rights, or a petition is presented for its winding-up or liquidation by it or such regulator, supervisor or similar official, or (B) has instituted against it a proceeding seeking a judgment of insolvency or bankruptcy or any other relief under any bankruptcy or insolvency law or other similar law affecting creditors’ rights, or a petition is presented for its winding-up or liquidation, and, such proceeding or petition is instituted or presented by a Person or entity not described in paragraph (A) above that results in a judgment of insolvency or bankruptcy or the entry of an order for relief or the making of an order for its winding-up or liquidation;
- (v) it has a resolution passed for its winding-up, official management or liquidation (other than pursuant to a solvent consolidation, amalgamation or merger);
- (vi) it seeks or becomes subject to the appointment of an administrator, provisional liquidator, conservator, receiver, trustee, custodian or other similar official for it or for all or substantially all its assets;
- (vii) it has a secured party take possession of all or substantially all its assets or has a distress, execution, attachment, sequestration or other legal process levied, enforced or sued on or against all or substantially all its assets and such secured party maintains possession, or any such process is not dismissed, discharged, stayed or restrained, in each case within fifteen (15) days thereafter;
- (viii) it causes or is subject to any event with respect to it which, under the applicable laws of any jurisdiction, has an analogous effect to any of the events specified in paragraphs (i) to (vii) above (inclusive); or
- (ix) it takes any action in furtherance of, or indicating its consent to, approval of, or acquiescence in, any of the foregoing acts.

“Affiliate” means, with respect to any Person, any other Person that controls, is controlled by, or is under common control with, such Person. For the purposes of this definition “control” means the possession, directly or indirectly, of the power to direct or cause the direction of the management and policies of a Person, whether through ownership of voting stock, through the right or power to appoint a majority of the board of directors, by contract or otherwise, and “controlled by” and “under common control” have corresponding meanings. For the avoidance of doubt, Preferred Funding S.à r.l. is not to be construed as being an Affiliate of Barclays.

“Articles” has the meaning given to such term in Article 1.

“Barclays” means Barclays Bank PLC.

“BCHI” means Barclays Capital Holdings Inc.

“Business Day” means a day on which commercial banks and foreign exchange markets settle payments and are open for general business (including dealings in foreign exchange and foreign currency deposits) in London, New York and Luxembourg.

“Call Options” means any option that the Company may enter from time to time

with an Affiliate of Barclays pursuant to which, in exchange for appropriate consideration, the Company acquires the right, but not the obligation, to purchase all and not less than all of the shares in NewCo or the general or limited partnership interests in UKLP owned by the counterparty at a price that equals the fair market value of such shares or interests at the time of exercise of such option or at such later valuation date as the option may provide.

“Capital Return Date” has the meaning given to such term in Article 10.3.

“Class A Manager” has the meaning given to such term in Article 13.1.

“Class A Share Liquidation Amount” means, in respect of a Class A Share on any Capital Return Date, an amount equal to: (A) the sum of: (i) the aggregate nominal value in respect of all of the Class A Shares in issue on such Capital Return Date; and (ii) the Class A Share Premium and Attributable P&L Account Balance on such Capital Return Date; multiplied by (B) a fraction the numerator of which is the nominal value of each Class A Share in issue and the denominator of which is the aggregate nominal value in respect of all of the Class A Shares in issue.

“Class A Share Premium” has the meaning given to it in Article 7.1.

“Class A Share Premium and Attributable P&L Account” means the account maintained in respect of the Class A Shares in accordance with Art. 8.

“Class A Share Premium and Attributable P&L Account Balance” as at any Account Balance Determination Date means the balance of the Class A Share Premium and Attributable P&L Account determined in accordance with Article 8.12.

“Class A Share Premium Reserve” means the special share premium reserve created in respect of the Class A Shares in accordance with Article 7.3.

“Class A Share Redemption Amount” means, in respect of a Class A Share on a Class A Shares Redemption Date, an amount equal to the Class A Share Liquidation Amount of such Class A Share determined immediately prior to the redemption of the Class A Shares on the basis that immediately prior to the liquidation of the Company all of the assets of the Company have been disposed of as at such time at market value on arms’ length terms, that all other losses have been realised and all of the income, gains, deductions, costs, expenses and losses arising from such disposal or otherwise have been allocated to the Share Premium and Attributable P&L Accounts in accordance with Article 8. The same valuation methodology shall be used to value the Company’s investments in other entities.

“Class A Share Redemption Date” means the earlier of: (i) a Class A Shares

Early Redemption Date; and (ii) the Class A Shares Final Redemption Date, both terms as defined in Article 11.3(A).

“Class A Shareholder” means any holder of Class A Shares.

“Class A Shares” has the meaning given to such term in Article 7.1.

“Class B Share Liquidation Amount” means, in respect of a Class B Share on any Capital Return Date, an amount equal to: (A) the sum of: (i) the aggregate nominal value in respect of all the Class B Shares in issue on such Capital Return Date; and (ii) the Class B Share Premium and Attributable P&L Account Balance on such Capital Return Date; multiplied by (B) a fraction the numerator of which is the nominal value of each Class B Share in issue and the denominator of which is the aggregate nominal value in respect of all of the Class B Shares in issue.

“Class B Share Premium” has the meaning given to it in Article 7.1.

“Class B Share Premium and Attributable P&L Account” means the account maintained in respect of the Class B Shares in accordance with Article 8.

“Class B Share Premium and Attributable P&L Account Balance” as at any Account Balance Determination Date means the balance of the Class B Share Premium and Attributable P&L Account determined in accordance with Article 8.12.

“Class B Share Premium Reserve” means the special share premium reserve created in respect of the Class B Shares in accordance with Article 7.3.

“Class B Share Redemption Amount” means, in respect of a Class B Share on a Class B Share Redemption Date, an amount equal to the Class B Share Liquidation Amount of such Class B Share determined immediately prior to the redemption of the Class B Shares on the basis that immediately prior to the liquidation of the Company all of the assets of the Company have been disposed of as at such time at market value on arms’ length terms, that all other losses have been realised and all of the income, gains, deductions, costs, expenses and losses arising from such disposal or otherwise have been allocated to the Share Premium and Attributable P&L Accounts in accordance with Article 8. The same valuation methodology shall be used to value the Company’s investments in other entities.

“Class B Shareholder” means any holder of Class B Shares.

“Class B Share Redemption Date” has the meaning given to it in Article 11.3(B).

“Class B Shares” has the meaning given to such term in Article 7.1.

“Class C Managers” has the meaning given to such term in Article 13.1.

“Class C-1 Manager” has the meaning given to such term in Article 13.1.

“Class C-2 Managers” has the meaning given to such term in Article 13.1.

“Class C Share Liquidation Amount” means, in respect of a Class C Share on any Capital Return Date, an amount equal to: (A) the sum of: (i) the aggregate nominal value in respect of all the Class C Shares in issue on such Capital Return Date; and (ii) the Class C Share Premium and Attributable P&L Account Balance on such Capital Return Date; multiplied by (B) a fraction the numerator of which is the nominal value of each Class C Share and the denominator of which is the aggregate nominal value in respect of all of the Class C Shares.

“Class C Share Premium” has the meaning given to it in Article 7.1.

“Class C Share Premium and Attributable P&L Account” means the account maintained in respect of the Class C Shares in accordance with Article 8.

“Class C Share Premium and Attributable P&L Account Balance” as at any Account Balance Determination Date means the balance of the Class C Share Premium and Attributable P&L Account determined in accordance with Article 8.12.

“Class C Share Premium Reserve” means the special share premium reserve created in respect of the Class C Shares in accordance with Article 7.3.

“Class C Shares” has the meaning given to such term in Article 7.1.

“Code” means the United States Internal Revenue Code of 1986, as amended.

“Companies’ Law” has the meaning given to such term in Article 1.

“Company” has the meaning given to such term in Article 1.

“Deferred PIA Allocation” in respect of a Determination Period means the lesser of: (i) the Net Permitted Investment Profit in respect of such Determination Period less the Priority Income Allocation in respect of such Determination Period and (ii) the Deferred PIA Opening Balance in respect of such Determination Period.

“Deferred PIA Closing Balance” in respect of a Determination Period means the Deferred PIA Opening Balance in respect of such Determination Period plus the Priority Income Allocation Deferral in respect of such Determination Period, minus the Deferred PIA Allocation in respect of such Determination Period.

“Deferred PIA Opening Balance” in respect of a Determination Period means, in the case of the first Determination Period, zero, and thereafter, the Deferred PIA Closing Balance in respect of the immediately preceding Determination Period.

“Determination Period” means the period commencing on and including a Account Balance Determination Date and ending on but excluding the immediately following Account Balance Determination Date.

“Distributable Profit and Reserves” means (i) the net profit of the last financial year or, in respect of interim dividends, the net profit made since the last financial year for which the annual accounts have been duly approved or, as the case may be, since incorporation, plus (ii) any profits carried forward and reserves available for distribution (including all of the Premium Reserves), less (iii) losses carried forward, less (iv) (if and to the extent not already deducted from the reserves available for distribution (including all of the Premium Reserves)) any sums required to be placed to reserve pursuant to the requirements of the Companies’ Law, all (to the extent applicable) determined in accordance with Luxembourg GAAP and after taking account of any dividends or other distributions already declared or paid.

“Excess Permitted Investment Profit” in respect of a Determination Period means the Net Permitted Investment Profit in respect of such Determination Period less the sum of (i) the Priority Income Allocation in respect of such Determination Period and (ii) the Deferred PIA Allocation in respect of such Determination Period.

“Fair Market Value” means in respect of any asset of the Company on any date, the fair market value on such date of such asset as determined by the Tax Matters Partner acting reasonably and in good faith in accordance with industry accepted valuation procedures.

“Initial Class A Share Premium Account Balance” means the amount credited to the Class A Share Premium Reserve on 8 November 2010 which amount is three hundred twenty-nine million nine hundred eighty thousand two hundred eight US Dollars (USD 329,980,208.-).

“Initial Class B Share Premium Account Balance” means the amount credited to the Class B Share Premium Reserve on 8 November 2010 which amount is twenty-six million nine hundred ninety-five thousand US Dollars (USD 26,995,000.-).

“Initial Class C Share Premium Account Balance” means the amount credited to the Class C Share Premium Reserve on 8 November 2010 which amount is five hundred forty-four million nine hundred twenty-four thousand eight hundred forty-nine US Dollars (USD 544,924,849.-).

“Liquidation Amount” means the Class A Share Liquidation Amount, the Class B Share Liquidation Amount or the Class C Share Liquidation Amount, as the case may be.

“LP Income and Gains” in respect of any Determination Period means any income or gains allocable to the Company in respect of the UKLP LP Interest during such Determination Period determined in accordance with United States federal income tax principles (including the accrual method of accounting). For the purpose of this definition any income or gain will be treated as allocable to the Company at the time at which such income or gain is first reflected in the account of the Company as limited partner in UKLP as income or gains attributable to the Company in such capacity.

“LP Losses and Costs” in respect of any Determination Period means any loss, cost or item of expense (including Tax) allocable to the Company in respect of the UKLP LP Interest during such Determination Period determined in accordance with United States federal income tax principles (including the accrual method of accounting). For the purpose of this definition any loss, cost or item of expense (including Tax) will be treated as allocable to the Company at the time at which such loss, cost or item of expense (including Tax) is first reflected in the account of the Company as limited partner in UKLP as a loss - cost or item of expense (including Tax) attributable to the Company in such capacity.

“Net LP Income and Gains” means (i) in respect of any Determination Period for which the LP Income and Gains equals or exceeds the LP Losses and Costs, the LP Income and Gains in respect of such Determination Period minus the LP Losses and Costs in respect of such Determination Period; and (ii) otherwise, zero.

“Net LP Losses and Costs” means (i) in respect of any Determination Period for which the LP Income and Gains is less than the LP Losses and Costs, an amount equal to (x) the absolute value of the LP Losses and Costs in respect of such Determination Period minus (y) the LP Income and Gains in respect of such Determination Period; and (ii) otherwise, zero.

“Net Permitted Investment Loss” in respect of a Determination Period means the net loss (if any) of the Company after tax determined in accordance with United States federal income tax principles (including the accrual method of accounting) in respect of such Determination Period, excluding for the purposes of such calculation any LP Income and Gains and any LP Losses and Costs.

“Net Permitted Investment Profit” in respect of a Determination Period means the net profit (if any) of the Company after tax determined in accordance with United States federal income tax principles (including the accrual method of accounting) in respect of such Determination Period, excluding for the purposes of such calculation any LP Income and Gains and any LP Losses and Costs.

“NewCo” means Preferred Liquidity LLC.

“Other Permitted Investments” means any or all, as the context may permit, of (i) cash in US Dollars; (ii) overnight bank deposits with Barclays; (iii) any loans to Barclays or any Affiliate thereof, or to Preferred Funding S.à r.l. (which for the avoidance of doubt is not an Affiliate of Barclays); (iv) debt securities denominated in US Dollars bearing a market rate of interest and backed or guaranteed by an OECD Zone A government or sovereign agency; provided, that the maximum aggregate initial investment in such debt securities shall not exceed two million US Dollars (USD 2,000,000); and (v) such other investments denominated in US Dollars as the managers shall approve; provided, that such other investments shall not become “Other Permitted Investments” until the tenth Business Day after notice of such approval is provided to all the Shareholders.

“Permitted Investments” has the meaning set forth in Article 4.2.

“Premium Reserve” means the Class A Share Premium Reserve, the Class B Share Premium Reserve or the Class C Share Premium Reserve, as the case may be.

“Priority Income Allocation” in respect of a Determination Period means the lesser of: (i) the Net Permitted Investment Profit in respect of such Determination Period; and (ii) the Required PIA in respect of such Determination Period.

“Priority Income Allocation Deferral” in respect of a Determination Period means the Required PIA in respect of such Determination Period minus the Priority Income Allocation in respect of such Determination Period.

“Redemption Date” means a Class A Share Redemption Date or a Class B Share Redemption Date.

“Required PIA” in respect of a Determination Period means one hundred thousand US Dollars (USD 100,000.-) per annum, multiplied by the number of days in such Determination Period.

“Shareholders” means all holders of Class A Shares, Class B Shares or Class C Shares, and “Shareholder” means any of them.

“Share Premium” means Class A Share Premium, Class B Share Premium or Class C Share Premium, as the context may require.

“Share Premium and Attributable P&L Accounts” means the Class A Share Premium and Attributable P&L Account, the Class B Share Premium and Attributable P&L Account and the Class C Share and Attributable P&L Account.

“Shares” has the meaning given to such term in Article 7.1.

“Tax” means all taxes, and all levies, duties, imports, charges, contributions and assessments in the nature of tax, wherever and whenever imposed whether imposed directly or through deductions or withholding at source, including taxes on gross or net income, profits or gains and taxes on receipts, sales, use, occupation, franchise, capital, value added, goods and services and personal property, together with all penalties, charges, fines, surcharges and interest arising from, or relating to, any of the foregoing (and Taxes and Taxation shall be construed accordingly).

“Tax Matters Partner” has the meaning ascribed to such term in section 6231(a)(7) of the Code and refers to BCHI, as of the date hereof, or such eligible successor as may be designated by BCHI (for so long as BCHI remains a Shareholder) or (otherwise) by resolution of the Shareholders in accordance with Article 19.

“UKLP” means Preferred Liquidity Limited Partnership.

“UKLP LP Interest” means the limited partner interest in UKLP.

“US” means the United States of America.

“US Dollars” or “USD” means, at any time, the lawful currency at such time of the US.

Title II. - Capital - Shares - Share premium - Redemption of shares - Additional capital contribution

Art. 7. Share capital.

7.1 The issued share capital of the Company is fixed at one hundred thousand US Dollars (USD 100,000.-) represented by:

- 19,900 (nineteen thousand, nine-hundred) redeemable class A shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each (the “Class A Shares”);
- 5,000 (five thousand) redeemable class B shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each (the “Class B Shares”); and
- 75,100 (seventy-five thousand, one hundred) non-redeemable class C shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each (the “Class C Shares”),

all of which (collectively the “Shares” and any of them, a “Share”) are entirely subscribed and fully paid up.

7.2 The issued share capital of the Company may be increased or reduced in compliance with the Luxembourg legal requirements. The nominal value of any share may not be changed.

7.3 In respect of each class of Shares there is hereby created a premium reserve to which the funds received from time to time as premium or as a further capital contribution in respect of such class of Shares shall be allocated, except

for those allocated out of Class C Share Premium to the legal reserve up to the maximum amount required under the Companies' Law. In respect of any capital contribution, the rules and provisions on Share Premium, Premium Reserve and Share Premium and Attributable P&L Accounts as set out in these Articles shall apply mutatis mutandis. For all purposes, the Company shall treat any balance standing to any Premium Reserve as fungible and may not reserve it to the holder of Shares in respect of which that Premium Reserve has been created. The Premium Reserves are at the free disposal of the Shareholders or, as the case may be, of the board of managers, if expressly authorised by the Shareholders or pursuant to the present Articles.

Art. 8. Share Premium and Attributable P&L Accounts.

8.1 The Company shall maintain each of the Class A Share Premium and Attributable P&L Account, the Class B Share Premium and Attributable P&L Account and the Class C Share Premium and Attributable P&L Account in accordance with this Article 8.

8.2 On 8 November 2010 there shall be credited:

- (i) to the Class A Share Premium and Attributable P&L Account the Initial Class A Share Premium Account Balance;
- (ii) to the Class B Share Premium and Attributable P&L Account the Initial Class B Share Premium Account Balance; and
- (iii) to the Class C Share Premium and Attributable P&L Account the Initial Class C Share Premium Account Balance which shall exclude, for the avoidance of doubt, any amount of Class C Share premium credited to the legal reserve up to the maximum amount required under Luxembourg law.

8.3 Thereafter, on each Account Balance Determination Date, the credits and debits referred to in Articles 8.4 to 8.10 and Article 9.5 shall be made to each Share Premium and Attributable P&L Account.

8.4 On each Account Balance Determination Date there shall be credited to the Class A Share Premium and Attributable P&L Account:

- (i) any additional capital contribution made to the Company by the holders of the Class A Shares in respect of their holding of such Class A Shares during the Determination Period ending on such Account Balance Determination Date;
- (ii) 0.95 multiplied by the Net LP Income and Gains in respect of the Determination Period ending on such Account Balance Determination Date;
- (iii) an amount equal to the Priority Income Allocation in respect of the Determination Period ending on such Account Balance Determination Date;
- (iv) an amount equal to the Deferred PIA Allocation in respect of the Determination Period ending on such Account Balance Determination Date; and
- (v) 0.02 multiplied by any Excess Permitted Investment Profit in respect of the Determination Period ending on such Account Balance Determination Date.

8.5 On each Account Balance Determination Date there shall be debited to the Class A Share Premium and Attributable P&L Account:

- (i) 0.95 multiplied by the Net LP Losses and Costs in respect of the Determination Period ending on such Account Balance Determination Date;
- (ii) 0.02 multiplied by any Net Permitted Investment Loss in respect of the Determination Period ending on such Account Balance Determination Date; and
- (iii) any distribution or dividend made by the Company during the Determination Period ending on such Account Balance Determination Date; to the holders of the Class A Shares in respect of their holding of the Class A Shares.

8.6 On each Account Balance Determination Date there shall be credited to the Class B Share Premium and Attributable P&L Account:

- (i) any additional capital contribution made to the Company by the holders of the Class B Shares in respect of their holding of such Class B Shares during the Determination Period ending on such Account Balance Determination Date;
- (ii) 0.04 multiplied by the Net LP Income and Gains in respect of the Determination Period ending on such Account Balance Determination Date; and
- (iii) 0.04 multiplied by any Excess Permitted Investment Profit in respect of the Determination Period ending on such Account Balance Determination Date.

8.7 On each Account Balance Determination Date there shall be debited to the Class B Share Premium and Attributable P&L Account

- (i) 0.04 multiplied by the Net LP Losses and Costs in respect of the Determination Period ending on such Account Balance Determination Date;
- (ii) 0.04 multiplied by any Net Permitted Investment Loss in respect of the Determination Period ending on such Account Balance Determination Date; and
- (iii) any distribution or dividend made by the Company during the Determination Period ending on such Account Balance Determination Date to the holders of the Class B Shares in respect of their holding of the Class B Shares.

8.8 On each Account Balance Determination Date there shall be credited to the Class C Share Premium and Attributable P&L Account:

- (i) any additional capital contribution made to the Company by the holders of the Class C Shares in respect of their holding of such Class C Shares during the Determination Period ending on such Account Balance Determination Date;
- (ii) 0.01 multiplied by the Net LP Income and Gains in respect of the Determination Period ending on such Account Balance Determination Date; and
- (iii) 0.94 multiplied by any Excess Permitted Investment Profit in respect of the Determination Period ending on such Account Balance Determination Date.

8.9 On each Account Balance Determination Date there shall be debited to the Class C Share Premium and Attributable P&L Account:

- (i) 0.01 multiplied by the Net LP Losses and Costs in respect of the Determination Period ending on such Account Balance Determination Date;
- (ii) 0.94 multiplied by any Net Permitted Investment Loss in respect of the Determination Period ending on such Account Balance Determination Date; and
- (iii) any distribution or dividend made by the Company during the Determination Period ending on such Account Balance Determination Date to the holders of the Class C Shares in respect of their holding of the Class C Shares.

8.10 In the event that the balance of any Share Premium and Attributable P&L Account Balance should be reduced to zero, any further losses and/or expenses that would otherwise have been allocated to such Share Premium and Attributable P&L Account will instead be allocated amongst any other Share Premium and Attributable P&L Accounts with a positive balance on a pro-rata basis (by reference to paid up capital excluding Share Premium).

8.11 Each Shareholder shall have the right to designate any Business Day as a Account Balance Determination Date by giving written notice to the Company and each other Shareholder no less than one Business Day prior to the day so designated.

8.12 On each Account Balance Determination Date the Tax Matters Partner on behalf of the Company shall determine the Class A Share Premium and Attributable P&L Account Balance, the Class B Share Premium and Attributable P&L Account Balance and the Class C Share Premium and Attributable P&L Account Balance, in each case by reference to the relevant Share Premium and Attributable P&L Account Balance as at the immediately preceding Account Balance Determination Date (other than in the case of the first Account Balance Determination Date) and the credits and debits required to be made to each such account in accordance with this Article 8 in respect of the Determination Period ending on such Account Balance Determination Date. The Tax Matters Partner shall notify the Company and the Company shall notify each Shareholder of each Share Premium and Attributable P&L Account Balance as soon as reasonably practicable on or after each such Account Balance Determination Date.

Art. 9. Share Premium and Attributable P&L Accounts Adjustments.

9.1 If at any time the Tax Matters Partner determines that there is an Account Balance Adjustment Determination, subject to obtaining all the information needed in order properly to make all of the necessary Account Balance Adjustments, the Tax Matters Partner shall make the Account Balance Adjustments necessary to correct the previous incorrect credit or debit allocations and their carrythrough effects in respect of all relevant classes of Shares.

9.2 If any Account Balance Adjustment occurs with respect to a class of Shares before such class of Shares is redeemed or repaid in full and reduces the Share Premium and Attributable P&L Account Balance in respect of such class of Shares below zero and the holders of such class of Shares received a distribution or return of capital that would not have been made had the Account Balances been correct, then the Shareholders of such class shall, pro-rata in accordance with the nominal value of the Shares held by them at the time of the distribution or return of capital, contribute to the Company an amount equal to the lesser of (i) the Account Balance Adjustment and (ii) the amount of such distribution or return of capital, provided that the amount of such contribution due from any Shareholder shall be reduced, but not below zero, by any amount paid or payable by such Shareholder to any other Shareholder or former Shareholder in accordance with the terms of any indemnity agreement or similar obligation made from time to time between such Shareholders in respect of such Account Balance Adjustment (or the subject matter thereof), excluding any payment to a former Shareholder as an adjustment to the purchase price of the applicable class of Shares.

9.3 If any Account Balance Adjustment occurs with respect to a class of Shares after such class of Shares is redeemed or repaid in full and is positive with respect to such class of Shares (assuming solely for this purpose that such Shares had not been redeemed), a payment shall be made by the Company to each holder of Shares of such class at the time at which they were redeemed or repaid, equal to the adjustment attributable to such Shareholder (determined pro-rata by reference to the nominal value of the Shares held by each Shareholder immediately prior to the redemption or repayment in full of such Shares), provided that such payment shall be reduced, but not below zero, by any amount such Shareholder has received, or is entitled to receive: (i) from any other Shareholder on the basis of an indemnity agreement (or similar obligation) made from time to time between such Shareholder and such other Shareholder in respect of such Account Balance Adjustment (or the subject matter thereof), excluding any payment to a former Shareholder as an adjustment to the purchase price of the applicable class of Shares; or (ii) from UKLP or the Company pursuant to any payment obligation, assignment, trust arrangement or similar obligation attributable to the subject matter of such Account Balance Adjustment.

9.4 If any Account Balance Adjustment occurs with respect to a class of Shares after such class of Shares is redeemed or repaid in full and is negative with respect to such class of Shares (assuming solely for this purpose that such Shares had not been redeemed), a payment shall be made by each person who was registered as a holder of Shares of such class, at the time at which they were redeemed or repaid, to the Company, equal to the lesser of the aggregate distribution or return of capital received by such shareholder and the adjustment attributable to such Shareholder (determined pro-rata by reference to the nominal value of the Shares held by each Shareholder immediately prior to the redemption or repayment in full of such Shares) provided that the amount of such payment due from any former Shareholder shall be reduced, but not below zero, by any amount paid or payable by such former Shareholder to any other Shareholder or former Shareholder in accordance with the terms of any indemnity agreement (or similar obligation) made from time to time between such Shareholders in respect of such Account Balance Adjustment (or the subject matter thereof), excluding any payment to a former Shareholder as an adjustment to the purchase price of the applicable class of Shares.

9.5 If an Account Balance Adjustment occurs, then for all purposes of these Articles:

(i) An amount equal to (A) any actual contribution by a Shareholder to the Company pursuant to Article 9.2 or any actual payment by a former Shareholder to the Company pursuant to Article 9.4, and, without duplication, (B) any actual payment by a Shareholder or former Shareholder to another Shareholder or former Shareholder pursuant to any indemnity agreement or similar obligation described in Article 9, excluding any payment to a former Shareholder as an adjustment to the purchase price of the applicable class of Shares, shall be credited to the Share Premium and Attributable P&L Account in respect of the applicable class of Shares held or formerly held by such Shareholder or former Shareholder; and

(ii) (A) any actual payment to a former Shareholder by the Company pursuant to Article 9.3, and, without duplication, (B) any actual payment to a Shareholder or former Shareholder by another Shareholder or former Shareholder pursuant to any indemnity agreement or similar obligation described in Article 9, excluding any payment to a former Shareholder as an adjustment to the purchase price of the applicable class of Shares, shall be treated as satisfying the Company's return obligation in respect of the applicable share premium to the payee Shareholder or former Shareholder in respect of such Shareholder or former Shareholder's holding of the applicable class of Shares.

9.6 Article 9 with respect to another class of Shares, as a result of one or more Account Balance Adjustments, the Company shall set off such contribution and payment one against the other and the Shareholder shall contribute to the Company or the Company shall pay to the Shareholder, as the case may be, only the net amount. Any amounts so set off shall be treated as having been actually paid for the purposes of Article 9.5

Art. 10. Share Rights: Voting rights - Rights to income - Capital return rights.

10.1 Each Share carries the right to one (1) vote.

10.2 During the existence of the Company and subject to Articles 10.4 and 10.5 the Shares carry the right to be paid dividends, out of the Distributable Profit and Reserves of the Company as determined by the general meeting of Shareholders or, as the case may be, the board of managers, in such amounts and with respect to such Classes of Shares as the Shareholders or the board of managers may in their discretion determine, and subject to: (i) the board of managers declaring that such interim dividend be paid in accordance with Article 24; or (ii) the annual dividend being approved in advance by the Shareholders in a general meeting of Shareholders in accordance with Article 23.2 and (iii) the payment of any dividend may not reduce the Account Balance of the relevant Class of Shares to below zero.

10.3 Upon a return of assets in any liquidation of the Company, and subject to Articles 10.4 and 10.5, the Shares shall on any relevant day upon which such return in respect of the Shares of the relevant class is to be repayable (such day being in respect of such class, a "Capital Return Date") entitle their holders to the following amounts:

(i) first, for each share in issue of any class, an amount equal to the nominal value paid up thereon (or, if less, an amount equal to the aggregate amount available to be returned to Shareholders multiplied by a fraction the numerator of which is the nominal value paid up on such share and the denominator of which is the aggregate nominal value paid up on all of the shares of the Company in issue);

(ii) second, (A) for each Class A Share in issue, the Class A Share Liquidation Amount less any amount paid in respect of such Class A Share in accordance with Article 10.3(i) (or, if less, an amount equal to the aggregate amount available to be returned to Shareholders after the payment of all amounts referred to in Article 10.3(i) multiplied by a fraction the numerator of which is the nominal value and Class A Share Premium paid up on such share and the denominator of which is the aggregate nominal value plus Share Premium paid up on all of the shares of the Company in issue);

(B) for each Class B Share in issue, the Class B Share Liquidation Amount less any amount paid in respect of such Class B Share in accordance with Article 10.3(i) (or, if less, an amount equal to the aggregate amount available to be returned to Shareholders after the payment of all amounts referred to in Article 10.3(i) multiplied by a fraction the numerator of which is the nominal value and Class B Share Premium paid up on such share and the denominator of which is the aggregate nominal value plus Share Premium paid up on all of the shares of the Company in issue); and

(C) for each Class C Share in issue, the Class C Share Liquidation Amount less any amount paid in respect of such Class C Share in accordance with Article 10.3(i) (or, if less, an amount equal to the aggregate amount available to be returned to Shareholders after the payment of all amounts referred to in Article 10.3(i) multiplied by a fraction the

numerator of which is the nominal value and Class C Share Premium paid up on such share and the denominator of which is the aggregate nominal value plus Share Premium paid up on all of the shares of the Company in issue).

Any return of assets other than as contemplated by this Article 10.3 or Article 11.3 may only be made with the approval of the Shareholders given in accordance with Article 19.6.

10.4 For any distribution made during the existence of the Company pursuant to Article 10.2 and upon any return of assets or a redemption of any of the Shares as contemplated in Article 10.3 or Article 11.3, the board of managers or, as the case may be, the liquidator(s) of the Company are entitled to determine whether the Company will make the relevant payment in cash or in kind. For any payment in kind, the board of managers or, as the case may be, the liquidator(s) shall determine the Fair Market Value of the assets to be distributed in specie as of the relevant distribution date, Capital Return Date or redemption date and notify the relevant Shareholder(s) of the decision to make a distribution of assets in specie, by specifying the assets to be distributed and the Fair Market Value thereof.

10.5 In no event will any distribution or return of assets be made in an amount greater than the amount permitted to be distributed or returned under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

Art. 11. Transfer - Redemption.

11.1 Shares are freely transferable among Shareholders. Transfer of Shares inter vivos to non-Shareholders may only be made with the prior approval of the Shareholders in accordance with Article 19.6. For all other questions relating to a transfer of Shares, reference is made to the provisions of articles 189 and 190 of the Companies' Law.

11.2 Each Share is indivisible with regard to the Company, which admits only one (1) owner for each of them.

11.3 The redemption of any redeemable Shares is subject to Article 10.4 and Article 10.5 and to the following requirements:

(A) The Class A Shares shall be redeemed, each at the Class A Share Redemption Amount, in whole, but not in part, on the earlier of: (i) the twenty-fifth anniversary of their date of issue (the "Class A Shares Final Redemption Date"); and (ii) a notice being given to all of the holders of the Class A Shares by the Company (further to a resolution taken by the board of managers of the Company in compliance with Article 15.1) specifying the "Class A Shares Early Redemption Date", which (unless an Act of Insolvency has occurred in respect of any holder of Class A Shares, in which case the Class A Shares Early Redemption Date may be at any time and without any minimum notice period) must be a Business Day falling no earlier than 1 January 2011 and no earlier than seven (7) Business Days after the date upon which such notice is given.

(B) The Class B Shares shall be redeemed, each at the Class B Share Redemption Amount, in whole, but not in part, on the tenth anniversary of their date of issue (the "Class B Shares Redemption Date").

(C) The Company may only use Distributable Profit and Reserves as shown in interim financial statements to be drawn up as of the relevant date of redemption to pay out any Class A Share Redemption Amount or Class B Share Redemption Amount to the respective holders of the Shares so redeemed.

(D) Following a redemption of Shares pursuant to Articles 11.3 (A) or (B) and payment in full of the Class A Share Redemption Amount or Class B Share Redemption Amount, as relevant, the Shares so redeemed shall be automatically cancelled and the Shareholders or, as the case may be, the board of managers shall be authorised to take all necessary steps for the purpose of updating the Articles and the register of the Shareholders as a result of any cancellation of redeemed Shares.

Art. 12. Rights of Shareholders.

12.1 No Shareholder or the heirs and representatives or entitled persons and creditors of a Shareholder may, under any circumstances, request the affixing of seals on the assets and documents of the Company, nor become involved in any way in its administration. In order to exercise their rights, such persons must refer to financial statements and to the decisions of the general meetings of Shareholders.

12.2 Each Shareholder shall have the right to request the delivery to it of any information in relation to the Company or its assets, liabilities and operations as is necessary in order to enable compliance with any request of any regulatory body having authority over such Shareholder or its direct or indirect parent company in connection with the supervision or examination of such Shareholder or parent company.

Title III. - Management

Art. 13. Composition of board of managers.

13.1 The Company is managed by a board of managers composed of four (4) managers appointed by the general meeting of shareholders out of which: (A) one (1) manager, and as the case may be the replacements, shall be appointed from candidates provided by a majority of votes and a majority of holders of the Class A Shares (the "Class A Manager"); and (B) three (3) managers, comprising one manager designated the Class C-1 Manager (the "Class C-1 Manager") and two managers designated the Class C-2 Managers (the "Class C-2 Managers" and, together with the Class C-1 Manager, the "Class C Managers"), and as the case may be the replacements, shall be appointed from candidates provided by a majority of votes and a majority of holders of the Class C Shares. Replacement managers may only be appointed upon ninety (90) Business Days' notice to the other Shareholders of the proposed candidate for the relevant position (or such shorter period as is consented to in writing by all of the Shareholders), and subject to and in accordance with Articles

13.2 and 13.3. A majority of managers shall be resident in Luxembourg. There is no requirement that managers be Shareholders.

13.2 The appointment of the managers and the determination of their powers, remuneration and duration of office require the favourable vote of the majority of Shareholders (in number), representing at least seventy five percent (75%) of the share capital of the Company, with at least the favourable vote of the majority of holders of the Class A Shares representing at least seventy-five per cent. (75%) of the Class A Shares and one (1) Class B Shareholder.

13.3 The general meeting of Shareholders, with the voting majority referred to in Article 13.2, may remove any manager at any time. The replacement of such manager(s) shall be effective with the voting majority of Article 13.2 upon proposal of the relevant Shareholder(s) having the power to nominate that manager in compliance with Article 13.1 and without giving reasons.

Art. 14. Procedure of board of managers' meetings.

14.1 The managers will elect amongst themselves a manager who will act as the chairman of the board of managers. In the absence of the chairman, the board of managers will appoint as chairman pro tempore another manager who presides over the meeting. The chairman's duties consist of supervising the compliance of the board proceedings with the terms of this Article 14 and in chairing meetings of the board of managers.

14.2 Unless stated otherwise in the Articles, the managers may regulate their proceedings as they think fit. No business may be transacted at a board of managers' meeting unless the meeting is held in Luxembourg.

14.3 At least one (1) board meeting must be held annually and the chairman or any manager may call other meetings of the board of managers if the interest of the Company so requires. Any board meeting requires one (1) Business Days' prior notice. The notice period may be waived provided all the managers are attending the managers' meeting or, if not attending, confirm their agreement for the managers' meeting to be held validly without notice. The notice, which may be sent by courier, registered or simple mail, electronic mail or fax, will provide in reasonable detail the matters to be discussed at the meeting.

14.4 In case a board meeting is convened in accordance with Article 14.3, each Shareholder shall receive a copy of the convening notice including the agenda not less than one (1) Business Day in advance of the board meeting, or, if a board meeting is validly held without notice in compliance with Article 14.3, as soon as reasonably practical by registered or simple mail, facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each Shareholder shall have the right to observe (whether by himself or through a person nominated for this purpose) any board meeting, excluding any right to participate in and/or vote at such board meeting. A copy of written minutes of the proceedings of each board meeting shall be sent to each Shareholder as soon as reasonably practicable after the conclusion of such board meeting, and in any event no later than the next Business Day.

14.5 Meetings of the board of managers are quorate if half of the board members (i) are present or represented and (ii) include at least one (1) Class C-2 Manager and the Class A Manager.

14.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, video-conference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting, it being understood that only a manager who dials or connects into the meeting by such means of communication while being physically present in Luxembourg throughout the entire meeting, will be counted to the quorum as a member of the board of managers being present at the meeting.

14.7 If a manager is unable to attend a board of managers' meeting, he may give a written proxy to another manager who will be physically present at the meeting in order for such proxy holder to vote in his name at the board of managers' meeting.

Art. 15. Resolutions of the board of managers.

15.1 Resolutions of the board of managers are validly passed if half of the board members present or represented, including at least one (1) Class C-2 Manager and the Class A Manager, vote in favour of the resolution. Each manager is entitled to one (1) vote unless he also acts as a proxy holder pursuant to Article 14.7 in which case he has one (1) additional vote per proxy.

15.2 The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by the chairman and/or the secretary, and held at the registered office of the Company. Copies or extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any manager.

15.3 Circular resolutions signed by all members of the board of managers will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held provided that each such manager is physically present in Luxembourg at the time at which it signs the resolution. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution. The date of such circular resolution shall be the date of the last signature.

Art. 16. Powers of the management.

16.1 The board of managers is vested with the broadest powers, which are not reserved as a matter of law or by the Articles to the general meeting of Shareholders, to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

16.2 The board of managers represents the Company towards third parties and any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the board of managers.

Art. 17. Delegation of powers - Authorised signature.

17.1 The board of managers may appoint attorneys of the Company, who are entitled to bind the Company by their sole signature, but only within the limits to be determined by the power of attorney.

17.2 No overall delegation of all or substantially all management powers to any third party is permitted.

17.3 Unless special decisions have been reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of managers pursuant to this Article 17, the Company is bound by the joint signature of one (1) Class A Manager and one (1) Class C-2 Manager.

Art. 18. Management indemnity. A manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a proxyholder he is only responsible for the execution of his mandate.

Title IV. - General meeting of the shareholders - Business plan

Art. 19. Powers of Shareholders' meetings, procedural rules for Shareholders' meetings and Votes of Shareholders at Shareholders' meetings.

19.1 All decisions exceeding the powers of the board of managers shall be taken by the general meeting of the Shareholders. Any such decisions shall be in writing and shall be recorded on a special register.

19.2 Unless stated otherwise in the Articles, the board of managers as well as any Shareholder may call a general meeting of Shareholders. At least one (1) general meeting of Shareholders shall be held each year in order to approve the financial accounts of the Company.

19.3 Unless stated otherwise in the Articles, any general meeting of Shareholders shall be called by giving at least two (2) Business Days' prior notice; such notice shall be sent to all Shareholders by registered or simple mail, facsimile, electronic mail or any other similar means of communication and shall specify the time and place of the meeting. Any general meeting of Shareholders may be called upon shorter notice upon agreement of all Shareholders.

19.4 If there is more than one (1) but less than twenty-five (25) Shareholders, decisions of Shareholders shall be taken in a general meeting of Shareholders or by written consultation signed by all the Shareholders at the initiative of the board of managers.

19.5 General meetings of Shareholders shall be held in Luxembourg. Attendance by virtue of proxy is possible.

19.6 Any decision taken by a general meeting of Shareholders, including, but not limited to, any amendment of these Articles, and any other decision of the Shareholders, require the favourable vote of a majority of Shareholders (in number) representing at least seventy five percent (75%) of the share capital of the Company, with at least the favourable vote of the majority of holders of the Class A Shares representing at least seventy-five per cent. (75%) of the Class A Shares and one (1) Class B Shareholder.

Art. 20. Business Plan. The Shareholders shall formulate a business plan specifying the business activities to be carried out by the Company (the "Business Plan"). The Business Plan shall be adopted and may be varied from time to time by decision of a majority of Shareholders (in number), representing at least seventy five percent (75%) of the share capital of the Company, with at least the favourable vote of the majority of holders of the Class A Shares representing at least seventy-five per cent. (75%) of the Class A Shares and one (1) Class B Shareholder.

Title V. - Financial year - Statutory accounts - Profits and legal reserve - Interim dividends - Audit - Liquidation - United states federal income tax matters

Art. 21. Financial year. The Company's financial year runs from the first day of January to the 31st day of December of the same year.

Art. 22. Annual statutory accounts.

22.1 Each year, as of the thirty-first of December, the management will draw up a balance sheet, which will (i) contain a record of all movable and immovable property of, and all the debts owed to and by, the Company and (ii) be accompanied by an annex summarising all the commitments of the Company and debts of the managers and/or auditors to the Company.

22.2 At the same time the management will prepare a profit and loss account, which will be submitted to the general meeting of Shareholders together with the above-mentioned balance sheet.

22.3 Each Shareholder may inspect at the registered office the balance sheet, the inventory and the profit and loss account during the fortnight preceding the annual general meeting.

Art. 23. Profit - Legal Reserve.

23.1 The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

23.2 Each year, five per cent (5%) of the net profit will be transferred to the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth (1/10) of the nominal capital but must be resumed until the

reserve fund is entirely reconstituted if, any time and for any reason whatever, it has been reduced below such proportion. The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting of Shareholders and the board of managers, as the case may be.

Art. 24. Interim dividends.

24.1 The board of managers is authorised to proceed, as often as it deems appropriate and at any moment in time during the financial year, to the payment of interim dividends to the Shares subject only to three (3) conditions: (i) the board of managers may only take the decision to distribute interim dividends on the basis of interim accounts, which may be un-audited, but must show that sufficient Distributable Profit and Reserves exist; (ii) the date of the interim accounts may not be older than three (3) weeks at the date of the relevant board meeting; (iii) the board of managers may only use Distributable Profit and Reserves as shown in the relevant interim accounts to pay out any interim dividend and (iv) no interim dividend may reduce the Account Balance of any class of Shares receiving such interim dividend to below zero.

24.2 The payment of any such interim dividends shall take place not earlier than one (1) Business Day after the date of the relevant meeting of the board of managers.

Art. 25. Auditor. The audit of the Company's annual accounts may be entrusted, at the discretion of the Shareholders or when so required by law, to one (1) or several auditor(s). In such case, the auditor(s) shall be appointed by the general meeting of Shareholders, which shall determine their number, remuneration and the term of their mandates. The auditor (s) is/are re-eligible.

Art. 26. Liquidation.

26.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one (1) or more liquidators, who need not be Shareholders, designated by the general meeting of Shareholders at the majority set out in Article 19.6.

26.2 The liquidator(s) shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of the debts.

26.3 Each shareholder will be entitled to receive the relevant Liquidation Amount(s).

Art. 27. Applicable laws. All matters not specifically provided for in the Articles, shall be governed by the Companies' Law and all other existing applicable laws.

Art. 28. United States federal income tax matters.

28.1 The Company shall be treated as a partnership for United States federal income tax purposes and each of the Shareholders in the Company shall be treated as a partner for United States federal income tax purposes. These Articles and such other agreements that the Shareholders may enter into and identify as part of the partnership agreement with respect to the Company shall be the "partnership agreement" for the purposes of section 761 of the Code.

28.2 It is intended that the paid up nominal capital plus the Share Premium and Attributable P&L Accounts of each class of Shares so far as attributable to each Shareholder (including, in the case of the Class C Shares, the Company's legal reserve fund), constitute the capital accounts of the "partners" for the purposes of section 704 of the Code and that such accounts be maintained in accordance with section 704 of the Code.

Any withholding or similar taxes imposed on income earned or distributions received by the Company (or the Company's allocable share of any withholding or similar taxes imposed on income earned, or distributions received, by a partnership in which the Company is a partner) shall be allocated in the same manner that such income and distributions are allocated (or would be allocated if such amounts constituted income for United States federal income tax purposes). If any such withholding or similar taxes are attributed to a class of Shares, such class of Shares shall be deemed for all purposes of these Articles to have received a distribution from the Company in the amount of such withholding as of the time that such withholding or similar tax is required to be paid.

Transitional disposition

The first financial year shall begin on the day of incorporation of the Company and shall close on the 31st day of December 2010.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, the appearing parties declare to subscribe the capital as follows:

- fifteen thousand six hundred seventy-nine (15,679) Class A Shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each have been subscribed by Diversified Finance Investments, LLC, prenamed, and fully paid in by way of a contribution in cash for an aggregate amount of fifteen thousand six hundred seventy-nine US Dollars (USD 15,679.-); and

- four thousand two hundred twenty-one (4,221) Class A Shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each have been subscribed by Barclays Capital Holdings Inc., prenamed, and fully paid in by way of a contribution in cash for an aggregate amount of four thousand two hundred twenty-one US Dollars (USD 4,221.-); and

- the five thousand (5,000) Class B Shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each have been subscribed by Barclays Capital Holdings Inc., prenamed, and fully paid in by way of a contribution in cash for an aggregate amount of five thousand US Dollars (USD 5,000.-); and

- the seventy-five thousand one hundred (75,100) Class C Shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each have been subscribed by Preferred Investments S.à r.l., prenamed, and fully paid in by way of a contribution in cash for an aggregate amount of seventy-five thousand one hundred US Dollars (USD 75,100.-),

proof of the above cash contributions having been given to the notary in the form of a bank blocking certificate.

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named shareholders took the following resolutions:

1) There are appointed as managers for an unlimited period:

A. as Class A Manager:

Eric BIREN, born on 14 June 1969 in Brussels, Belgium, professionally residing at 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg;

B. as Class C-1 Manager:

Vincent GOY, born on 16 June 1955 in Dudelange, Luxembourg, professionally residing at 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg;

C. as Class C-2 Managers:

Manfred ZISSELBERGER, born on 11 July 1949 in Teisnach, Kreis Regen, Germany, professionally residing in 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg; and

Gregor McMILLAN, born on 4 April 1970 in London, United Kingdom, professionally residing in 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

2) The Company shall have its registered office at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

3) Is appointed as auditor for a period expiring after the annual general meeting approving the Company's accounts of the first financial year: PriceWaterhouseCoopers, S.à r.l., registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 65.477 and whose registered office is at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Valuation and Costs

The share capital is estimated at seventy-one thousand three hundred sixty Euros (EUR 71,360) (exchange rate (median price) on 3 November 2010: USD 1.- = EUR 0,7136).

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand eight hundred Euros (EUR 1,800.-).

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing person, known to the notary by surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Follows the French version:

L'an deux mille dix, le quatrième jour de novembre.

Par devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

Ont comparu:

Barclays Capital Holdings Inc., une société constituée selon les lois de l'État du Delaware, dont le siège d'exploitation principal se trouve au 745 Seventh Ave., New York, NY 10019, USA,

ici représentée par Jan BÖING, Avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Preferred Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre luxembourgeois du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 148.874, dont le siège social se trouve au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et dont le capital social à la date du présent acte est fixé à cent mille US Dollars (USD 100 000, -),

ici représentée par Jan BÖING, susmentionné, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

Diversified Finance Investments, LLC, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de l'État du Delaware, U.S.A., dont le principal établissement commercial se trouve au 90 S. 7th Street, N-9305-135, 13^e étage, Minneapolis, MN 55402-3903, États-Unis d'Amérique,

ici représentée par Jérôme Bertaud du CHAZAUD, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné, resteront jointes au présent acte aux fins d'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué supra, ont prié le notaire de rédiger les articles de constitution suivants d'une société à responsabilité limitée qu'elles ont déclaré former:

Titre I^{er} . - Dénomination - Siège social - Objet - Durée - Définitions

Art. 1^{er} . Forme juridique. Il est formé par le présent acte une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois actuelles, en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'amendée (la «Loi sur les Sociétés») et les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Dénomination. La dénomination de la Société est «Partnership Investments S.à r.l.».

Art. 3. Siège social.

3.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg ville.

3.2 Il peut être transféré dans les limites de la municipalité de Luxembourg ville sur décision du conseil de gérance de la Société.

Art. 4. Objet social.

4.1 L'objet commercial de la Société sera (a) de détenir directement ou indirectement un (1) ou plusieurs portefeuille(s) d'investissement composé(s) de: (i) participations, titres, prêts et dépôts, sous quelle forme que ce soit, au Luxembourg et dans des sociétés, partenariats ou trusts étrangers; ou (ii) d'actions, d'obligations, de titres obligataires, d'instruments de participation au bénéfice et d'autres titres de quelle nature que ce soit et (b) de contracter des options sécurisées et d'autres dérivés en ce qui concerne de quelconques titres de sociétés, partenariats ou trusts dans lesquels la Société détient une participation ou un intérêt. Elle peut acquérir par achat, souscription ou d'une quelconque autre manière et/ou céder par vente, échange ou autrement, posséder, gérer, développer et diriger de tels portefeuilles (ou de quelconques investissements qu'ils contiennent) et d'autres investissements.

4.2 Nonobstant l'Article 4.1, aucun prêt ne peut être fait à et aucun investissement ne peut être fait dans quelle personne ou entité que ce soit, à l'exception du fait que la Société peut: (i) investir en actions dans le capital de NewCo; (ii) investir dans des intérêts partenariaux limités et/ou généraux dans UKLP; (iii) faire un quelconque prêt ou investissement qui constitue un Autre Investissement Autorisé; (iv) contracter une ou plusieurs Option(s) d'Achat; et (v) apporter l'intégralité ou une partie de ses actifs disponibles à un ou plusieurs trust(s) dont les seuls actifs consistent en (x) prêts ou investissements qui sont autrement autorisés selon l'une quelconque des dispositions (i) à (iv) du présent Article 4.2 et (y) prêts à la Société (les investissements autorisés selon les dispositions (i) à (v) du présent Article 0 sont conjointement désignés par l'expression «Investissements Autorisés»). Une quelconque activité entrant dans le champ d'application de la régulation luxembourgeoise du secteur financier en vigueur de temps à autres et les prêts à ou investissements dans des clients de détail sont exclus.

4.3 La Société ne peut emprunter à quelle fin que ce soit, à l'exception du fait que la Société peut emprunter (i) auprès d'un quelconque trust dans lequel elle détient un intérêt sur une base non sécurisée sous quelle forme que ce soit (à l'exception cependant de la prise de prêts auprès du public ou la prise de dépôts auprès du public) à concurrence maximale d'un montant total agrégé équivalent au montant que la Société a apporté à un tel trust et (ii) dans le but de financer ses activités quotidiennes à concurrence maximale d'un montant agrégé de deux cent cinquante mille US Dollars (USD 250.000,-) à quel instant que ce soit.

4.4 De façon générale, la Société peut, dans chaque cas, conclure un quelconque accord, prendre quelles mesures de contrôle et de supervision que ce soit et effectuer une quelconque opération financière et commerciale qu'elle est susceptible de juger utile pour l'accomplissement et le développement de son objet tel qu'exposé dans les Articles 4.1 à 4.3 dans la mesure où la Société ne peut entreprendre une quelconque action qui viole les présents Statuts ou viole autrement la législation luxembourgeoise.

Art. 5. Durée.

5.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée.

5.2 La Société ne disparaît pas au décès, à la suspension des droits civils, à la faillite ou à l'insolvabilité d'un quelconque Actionnaire.

Art. 6. Définitions. Outre les termes définis ailleurs dans les présents Statuts, les définitions et règles d'interprétation du présent Article s'appliqueront tout au long des Statuts, à moins qu'une intention contraire apparaisse:

Les références au «capital» (capital), «share capital» (capital-actions) et au «nominal capital» (capital nominal) en ce qui concerne une action sont des références au capital en ce qui concerne cette action et, afin d'éviter tout doute, excluent la prime d'émission.

Le «Account Balance» (Solde du Compte) signifie, en fonction du contexte, à une date quelconque, l'une quelconque ou l'ensemble parmi les primes d'émission d'Actions de Classe A et le solde du compte P&L imputable, les primes d'émis-

sion d'Actions de Classe B et le solde du compte P&L imputable et les primes d'émission d'Actions de Classe C et le solde du compte P&L imputable, à chaque fois, à une telle date.

«Account Balance Adjustment» (Adaptation du Solde du Compte) signifie, en ce qui concerne la Détermination de l'Adaptation du Solde d'un Compte, le montant du débit ou du crédit qui doit être porté au Solde du Compte concerné et, en conséquence, au Solde du Compte réciproque, pour chaque cas, à chaque Date de Détermination du Solde du Compte de sorte qu'immédiatement après une telle adaptation chaque solde de compte soit tel qu'il aurait été à cette date si la Détermination de l'Adaptation du Solde du Compte n'avait pas été nécessaire.

«Account Balance Adjustment Determination» (Détermination de l'Adaptation du Solde du Compte) signifie, en ce qui concerne une quelconque Date de Détermination du Solde du Compte et un quelconque Solde de Compte à compter d'une telle Date de Détermination du Solde du Compte, une détermination par le Partenaire Fiscal à une quelconque date ultérieure à une telle Date de Détermination de Solde du Compte du fait qu'un tel Solde de Compte était incorrect, suite à une erreur, une correction selon la juste valeur marchande, une supposition erronée, une modification au niveau de l'affectation du revenu, du bénéfice, de la perte, de la déduction ou du crédit ou autrement.

«Account Balance Determination Date» (Date de Détermination du Solde du Compte) signifie le 8 novembre 2010, et ci-après: (i) chaque jour auquel une contribution de capital supplémentaire est effectuée en ce qui concerne de quelconques Actions; (ii) le dernier Jour Ouvrable de chaque mois calendaire; (iii) chaque Date de Rémunération du Capital ou Date de Remboursement; et (iv) chaque autre Jour Ouvrable désigné par écrit par un quelconque Actionnaire de la Société conformément à l'Article 8.11.

«Act of Insolvency» (Acte d'Insolvabilité) signifie, en ce qui concerne un quelconque détenteur d'Actions de Classe A:

- (i) qu'il est dissous (autrement que suite à une consolidation, un regroupement d'entreprises ou une fusion);
- (ii) qu'il devient insolvable ou est dans l'incapacité d'honorer ses dettes lorsqu'elles arrivent à échéance ou reconnaît par écrit son incapacité générale de payer ses dettes lorsqu'elles arrivent à échéance;
- (iii) qu'il convient d'une cession générale, d'un atermolement ou d'un concordat avec ou dans l'intérêt de ses créanciers;
- (iv) qu'il (A) engage ou a engagé à son encontre, via un régulateur, un superviseur ou un quelconque autre agent semblable jouissant d'une compétence primaire d'insolvabilité, de réhabilitation ou de régulation à son encontre dans la juridiction de sa constitution ou organisation ou la juridiction de son siège social ou bureau principal, une procédure demandant un jugement d'insolvabilité ou de faillite ou d'un quelconque autre redressement selon une quelconque loi sur la faillite ou l'insolvabilité ou loi semblable ayant une incidence sur les droits des créanciers, ou une demande est présentée pour sa dissolution ou sa liquidation par lui-même ou un tel régulateur, superviseur ou agent semblable, ou (B) qu'il a engagé à son encontre une procédure demandant un jugement d'insolvabilité ou de faillite ou d'un quelconque autre redressement selon une quelconque loi sur la faillite ou l'insolvabilité ou loi semblable ayant une incidence sur les droits des créanciers, ou une demande est présentée pour sa dissolution ou sa liquidation, et, une telle procédure ou demande est engagée ou présentée par une Personne ou entité qui n'est pas décrite à l'alinéa (A) supra qui résulte en un jugement d'insolvabilité ou de faillite ou en l'introduction d'un ordre de redressement ou en l'émission d'un ordre destiné à sa dissolution ou liquidation;
- (v) qu'il fait prendre une résolution pour sa dissolution, sa gestion ou liquidation officielle (autre que suite à une consolidation, un rapprochement d'entreprises ou une fusion solvable);
- (vi) qu'il demande ou devient sujet à la désignation d'un administrateur, d'un liquidateur provisoire, d'un conservateur, d'un receveur, d'un curateur, d'un dépositaire ou d'autres agents semblables pour lui ou pour l'ensemble ou la majeure partie de ses actifs;
- (vii) qu'il fait une partie sécurisée prendre possession de l'intégralité ou de la majeure partie de ses actifs ou fait effectuer, exécuter ou tenter une saisie-exécution, une poursuite par voie de saisie, une contrainte par corps, une mise sous séquestre ou un autre processus légal sur ou à l'encontre de l'intégralité ou de la majeure partie de ses actifs et une telle partie sécurisée conserve la possession, ou une quelconque telle partie n'est pas rejetée, libérée, mise en sursis ou restreinte, dans chaque cas dans un délai de (15) jours;
- (viii) qu'il cause ou est soumis à un quelconque événement y relatif qui, selon la législation en vigueur dans une quelconque juridiction, a un effet analogue à l'un quelconque des événements précisés aux alinéas (i) à (vii) supra (y compris); ou
- (ix) qu'il entreprend une quelconque action pour la poursuite, ou indique son consentement à, son approbation de, ou son accord avec l'un quelconque des actes suscités.

«Affiliate» (Affilié) signifie, en ce qui concerne une quelconque Personne, une quelconque autre Personne qui contrôle, est contrôlée par, ou est sous contrôle conjoint avec, une telle Personne. Aux fins de cette définition, «control» (contrôle) signifie la possession, directe ou indirecte, du pouvoir de diriger ou de faire diriger la gestion et les politiques d'une Personne, que ce soit au travers de la possession d'actions assorties du droit de vote, du droit ou du pouvoir de désigner une majorité du conseil d'administration, par contrat ou autrement, et «controlled by» (contrôlé par) et «under common control» (sous le contrôle conjoint) ont des significations comparables. Afin de lever tout doute, Preferred Funding S.à r.l. ne doit pas être considérée comme étant une affiliée de Barclays.

«Articles» (Statuts) a la signification donnée à un tel terme à l'Article 1.

«Barclays» signifie Barclays Bank PLC.

«BCHI» signifie Barclays Capital Holdings Inc.

«Business Day» (Jour Ouvrable) signifie un jour durant lequel les banques commerciales et les marchés des devises règlent des paiements et sont ouverts pour les affaires générales (en ce compris les opérations en devises et les dépôts en devises) à Londres, New-York et Luxembourg.

«Call Options» (Options d'Achat) signifie une quelconque option que la Société peut contracter de temps à autres avec un affilié de Barclays et conformément à laquelle, en échange d'une considération appropriée, la Société acquiert le droit mais pas l'obligation d'acheter l'ensemble et pas moins de l'ensemble des actions de NewCo ou les intérêts partenariaux généraux ou limités dans UKLP détenus par la partie contractante à un prix qui correspond à la juste valeur marchande de telles actions ou intérêts à l'époque de l'exercice d'une telle option ou à une date d'évaluation ultérieure comme l'option peut le prévoir.

«Capital Return Date» (Date de Rémunération du Capital) a la signification donnée à un tel terme à l'Article 10.3.

«Class A Manager» (Gérant de classe A) a la signification donnée à un tel terme à l'Article 13.1.

«Class A Share Liquidation Amount» (Montant de Liquidation d'Actions de Classe A) signifie, en ce qui concerne une Action de Classe A à une quelconque Date de Rémunération du Capital, un montant équivalent à: (A) la somme de: (i) la valeur nominale agrégée en ce qui concerne l'ensemble des Actions de Classe A émises à une telle Date de Rémunération du Capital; et (ii) la Prime d'Émission d'Actions de Classe A et le Solde du Compte P&L imputable à une telle Date de Rémunération du Capital; multiplié par (B) une fraction dont le numérateur est la valeur nominale de chaque Action de Classe A émise et dont le dénominateur est la valeur nominale agrégée en ce qui concerne l'ensemble des Actions de Classe A émises.

«Class A Share Premium» (Prime d'Émission d'Actions de Classe A) a la signification qui lui est donnée à l'Article 7.1.

«Class A Share Premium and Attributable P&L Account» (Prime d'Émission d'Actions de Classe A et Compte P&L Imputable) signifie le compte maintenu en ce qui concerne les Actions de Classe A conformément à l'Article 8.

«Class A Share Premium and Attributable P&L Account Balance» (Prime d'Émission d'Actions de Classe A et Solde du Compte P&L Imputable) à une quelconque Date de Détermination du Solde du Compte signifie le solde des Primes d'Émission d'Actions de Classe A et le Compte P&L Imputable déterminés conformément à l'Article 8.12.

«Class A Share Premium Reserve» (Réserve de Prime d'Émission d'Actions de Classe A) signifie la réserve spéciale de prime d'émission créée en ce qui concerne les Actions de Classe A conformément à l'Article 7.3.

«Class A Share Redemption Amount» (Montant du Remboursement d'Actions de Classe A) signifie, en ce qui concerne une Action de Classe A à une Date de Remboursement d'Actions de Classe A, un montant équivalent au Montant de Liquidation de l'Action de Classe A d'une telle Action de Classe A déterminé immédiatement avant le remboursement d'Actions de Classe A sur la base du fait que immédiatement après la liquidation de la Société, l'ensemble des éléments d'actif de la Société ont été aliénés à ladite date à la valeur du marché et dans des conditions normales de concurrence, que toutes les autres pertes ont été réalisées et que l'ensemble des produits, bénéfiques, déductions, coûts, frais et pertes découlant d'une telle cession ou ayant une autre origine ont été alloués aux Comptes de Prime d'Émission et P&L Imputable conformément à l'Article 8. La même méthode d'évaluation s'appliquera pour évaluer les investissements de la Société dans d'autres entités.

«Class A Share Redemption Date» (Date de Remboursement d'Actions de Classe A) signifie la première parmi: (i) une Date de Remboursement Précoce d'Actions de Classe A; et (ii) la Date de Remboursement Finale d'Actions de Classe A, les deux termes étant tels que définis à l'Article 11.3(A).

«Class A Shareholder» (Actionnaire de Classe A) signifie tout détenteur d'Actions de Classe A.

«Class A Shares» (Actions de Classe A) a la signification donnée à un tel terme à l'Article 7.1.

«Class B Share Liquidation Amount» (Montant de Liquidation d'Actions de Classe B) signifie, en ce qui concerne une Action de Classe B à une quelconque Date de Rémunération du Capital, un montant équivalent à: (A) la somme de: (i) la valeur nominale agrégée en ce qui concerne l'ensemble des Actions de Classe B émises à une telle Date de Rémunération du Capital; et (ii) la Prime d'Émission d'Actions de Classe B et le Solde du Compte P&L Imputable à une telle Date de Rémunération du Capital; multiplié par (B) une fraction dont le numérateur est la valeur nominale de chaque Action de Classe B émise et dont le dénominateur est la valeur nominale agrégée en ce qui concerne l'ensemble des Actions de Classe B émises.

«Class B Share Premium» (Prime d'Émission d'Actions de Classe B) a la signification qui lui est donnée à l'Article 7.1.

«Class B Share Premium and Attributable P&L Account» (Prime d'Émission d'Actions de Classe B et Compte P&L Imputable) signifie le compte maintenu en ce qui concerne les Actions de Classe B conformément à l'Article 8.

«Class B Share Premium and Attributable P&L Account Balance» (Prime d'Émission d'Actions de Classe B et Solde du Compte P&L Imputable) à une quelconque Date de Détermination du Solde du Compte signifie le solde de la Prime d'Émission d'Actions de Classe B et le Compte P&L Imputable déterminés conformément à l'Article 8.12.

«Class B Share Premium Reserve» (Réserve de Prime d'Émission d'Actions de Classe B) signifie la réserve spéciale de prime d'émission créée en ce qui concerne les

Actions de Classe B conformément à l'Article 7.3.

«Class B Share Redemption Amount» (Montant du Remboursement d'Actions de Classe B) signifie, en ce qui concerne une Action de Classe B à une date de Remboursement d'Actions de Classe B, un montant équivalent au Montant de Liquidation de l'Action de Classe B d'une telle Action de Classe B déterminé immédiatement avant le remboursement d'Actions de Classe B sur la base du fait que, immédiatement après la liquidation de la Société, l'ensemble des éléments d'actif de la Société ont été aliénés à ladite date à la valeur du marché et dans des conditions normales de concurrence, que toutes les autres pertes ont été réalisées et que l'ensemble des produits, bénéfices, déductions, coûts, frais et pertes découlant d'une telle cession ou ayant une autre origine ont été alloués aux Comptes de Prime d'Émission et P&L Imputable conformément à l'Article 8. La même méthode d'évaluation s'appliquera pour évaluer les investissements de la Société dans d'autres entités.

«Class B Shareholder» (Actionnaire de Classe B) signifie tout détenteur d'Actions de Classe B.

«Class B Share Redemption Date» (Date de Remboursement d'Actions de Classe B) a la signification qui lui est donnée à l'Article 11.3(B).

«Class B Shares» (Actions de Classe B) a la signification donnée à un tel terme à l'Article 7.1.

«Class C Managers» (Gérants de Classe C) a la signification donnée à un tel terme à l'Article 13.1.

«Class C-1 Manager» (Gérant de Classe C-1) a la signification donnée à un tel terme à l'Article 13.1.

«Class C-2 Managers» (Gérants de Classe C-2) a la signification donnée à un tel terme à l'Article 13.1.

«Class C Share Liquidation Amount» (Montant de Liquidation d'Actions de Classe C) signifie, en ce qui concerne une Action de Classe C à une quelconque Date de Rémunération du Capital, un montant équivalent à: (A) la somme de: (i) la valeur nominale agrégée en ce qui concerne l'ensemble des Actions de Classe C émises à une telle Date de Rémunération du Capital; et (ii) la Prime d'Émission d'Actions de Classe C et le Solde du Compte P&L Imputable à une telle Date de Rémunération du Capital; multiplié par (B) une fraction dont le numérateur est la valeur nominale de chaque Action de Classe C et dont le dénominateur est la valeur nominale agrégée en ce qui concerne l'ensemble des Actions de Classe C.

«Class C Share Premium» (Prime d'Émission d'Actions de Classe C) a la signification qui lui est donnée à l'Article 7.1.

«Class C Share Premium and Attributable P&L Account» (Prime d'Émission d'Actions de Classe C et Compte P&L Imputable) signifie le compte maintenu en ce qui concerne les Actions de Classe C conformément à l'Article 8.

«Class C Share Premium and Attributable P&L Account Balance» (Prime d'Émission d'Actions de Classe C et Solde du Compte P&L Imputable) à une quelconque Date de Détermination du Solde du Compte signifie le solde de la Prime d'Émission d'Actions de Classe C et le Compte P&L Imputable déterminés conformément à l'Article 8.12.

«Class C Share Premium Reserve» (Réserve de Prime d'Émission d'Actions de Classe C) signifie la réserve spéciale de prime d'émission créée en ce qui concerne les Actions de Classe C conformément à l'Article 7.3.

«Class C Shares» (Actions de Classe C) a la signification donnée à un tel terme à l'Article 7.1.

«Code» (Code) signifie le Code fédéral américain des Impôts sur les revenus de 1986, tel qu'amendé.

«Companies' Law» (Loi sur les Sociétés) a la signification donnée à un tel terme à l'Article 1.

«Company» (Société) a la signification donnée à un tel terme à l'Article 1.

«Deferred PIA Allocation» (Affectation PIA Reportée) signifie, en ce qui concerne une Période de Détermination, le moindre parmi: (i) le Bénéfice d'Investissement Autorisé Net en ce qui concerne une telle Période de Détermination moins l'Affectation du Revenu Prioritaire en ce qui concerne une telle Période de Détermination et (ii) le Solde d'Ouverture PIA Reporté en ce qui concerne une telle Période de Détermination.

«Deferred PIA Closing Balance» (Solde de Clôture PIA Reporté) signifie, en ce qui concerne une Période de Détermination, le Solde d'Ouverture PIA Reporté pour ce qui est d'une telle Période de Détermination plus le Report de l'Affectation du Revenu Prioritaire pour ce qui est d'une telle Période de Détermination, moins l'Affectation PIA Reportée pour ce qui est d'une telle Période de Détermination.

«Deferred PIA Opening Balance» (Solde d'Ouverture PIA Reporté) signifie, en ce qui concerne une Période de Détermination, dans le cas de la première Période de Détermination, zéro, et, par la suite, le Solde de Clôture PIA Reporté pour ce qui est de la Période de Détermination qui précède immédiatement.

«Determination Period» (Période de Détermination) signifie la période qui débute lors de et comprend une Date de Détermination d'un Solde de Compte et se termine à la Date de Détermination du Solde du Compte qui suit immédiatement, mais à l'exclusion de cette dernière.

«Distributable Profit and Reserves» (Bénéfice et Réserves distribuables) signifie (i) le bénéfice net du dernier exercice comptable ou, pour ce qui est des dividendes provisoires, le bénéfice net réalisé depuis le dernier exercice comptable pour lequel les comptes annuels ont été dûment approuvés ou, selon le cas, depuis la constitution, plus (ii) de quelconques bénéfices reportés et réserves disponibles pour distribution (en ce compris l'ensemble des Primes d'Émission), moins (iii) les pertes reportées, moins (iv) (si et dans la mesure où elles ne sont pas encore déduites des réserves disponibles pour distribution (en ce compris l'ensemble des Primes d'Émission)) de quelconques sommes à placer en réserve conformément aux exigences de la Loi sur les Sociétés, tous (dans la mesure où cela s'applique) déterminés conformément aux PCGR luxembourgeois et après prise en compte de quelconques dividendes ou autres distributions déjà déclarés ou payés.

«Excess Permitted Investment Profit» (Bénéfice d'Investissement Autorisé Excédentaire) signifie, en ce qui concerne une Période de Détermination, le Bénéfice d'Investissement Autorisé Net en ce qui concerne une telle Période de Détermination moins la somme de (i) l'Affectation du Revenu Prioritaire en ce qui concerne une telle Période de Détermination et (ii) l'Allocation PIA Reportée en ce qui concerne une telle Période de Détermination.

«Fair Market Value» (Juste Valeur Marchande) signifie, en ce qui concerne un quelconque actif de la Société à quelle date que ce soit, la juste valeur marchande à une telle date d'un tel actif telle que déterminée par le Partenaire Fiscal agissant raisonnablement et de bonne foi conformément aux procédures d'évaluation acceptées par l'industrie.

«Initial Class A Share Premium Account Balance» (Solde Initial du Compte de Prime d'Émission d'Actions de Classe A) signifie le montant porté au crédit de la Réserve de Prime d'Émission d'Actions de Classe A au 8 novembre 2010 qui s'élève à trois cent vingt neuf millions neuf cent quatre-vingt mille deux cent huit dollars américains (USD 329,980,208,-).

«Initial Class B Share Premium Account Balance» (Solde Initial du Compte de Prime d'Émission d'Actions de Classe B) signifie le montant porté au crédit de la Réserve de Prime d'Émission d'Actions de Classe B au 8 novembre 2010 qui s'élève à vingt six millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille dollars américains (USD 26.995.000,-).

«Initial Class C Share Premium Account Balance» (Solde Initial du Compte de Prime d'Émission d'Actions de Classe C) signifie le montant porté au crédit de la Réserve de Prime d'Émission d'Actions de Classe C au 8 novembre 2010 qui s'élève à cinq cent quarante quatre million neuf cent vingt quatre mille huit cent quarante neuf dollars américains (USD 544.924.849,-).

«Liquidation Amount» (Montant de Liquidation) signifie le Montant de Liquidation d'Actions de Classe A, le Montant de Liquidation d'Actions de Classe B ou le Montant de Liquidation d'Actions de Classe C, selon le cas.

«LP Income and Gains» (Revenus et Bénéfices LP) signifie, en ce qui concerne une quelconque Période de Détermination de quelconques revenus ou bénéfices qui peuvent être affectés à la Société pour ce qui est de l'Intérêt UKLP LP durant une telle Période de Détermination déterminée conformément aux principes fédéraux d'imposition sur les revenus des États-Unis (en ce compris la comptabilité d'exercice). Aux fins de la présente définition, un quelconque revenu ou bénéfice sera traité comme pouvant être affecté à la Société lorsqu'un tel revenu ou bénéfice est indiqué pour la première fois dans le compte de la Société en qualité de partenaire limité au sein d'UKLP en tant que revenu ou bénéfices pouvant être affectés à la Société en cette qualité.

«LP Losses and Costs» (Pertes et Coûts LP) signifie, en ce qui concerne une quelconque Période de Détermination, de quelconques pertes, coûts ou éléments de dépense (en ce compris les Impôts) qui peuvent être affectés à la Société pour ce qui est de l'Intérêt UKLP LP durant une telle Période de Détermination déterminée conformément aux principes fédéraux d'imposition des revenus des États-Unis (en ce compris la comptabilité d'exercice). Aux fins de la présente définition, une quelconque perte, coût ou élément de dépense (en ce compris l'Impôt) sera traité comme pouvant être affecté à la Société lorsqu'une telle perte, coût ou élément de dépense (en ce compris l'Impôt) est indiqué pour la première fois dans le compte de la Société en qualité de partenaire limité au sein d'UKLP en tant que perte, coût ou élément de dépense (en ce compris l'Impôt) pouvant être affecté à la Société en cette qualité.

«Net LP Income and Gains» (Revenu et Bénéfices Nets LP) signifie (i), en ce qui concerne une quelconque Période de Détermination pour laquelle le Revenu et les Bénéfices LP équivalent ou excèdent les Pertes et Coûts LP, le Revenu et les Bénéfices LP pour ce qui est d'une telle Période de Détermination moins les Pertes et Coûts LP pour ce qui est d'une telle Période de Détermination; et (ii) autrement, zéro.

«Net LP Losses and Costs» (Pertes et Coûts LP Nets) signifie (i), en ce qui concerne une quelconque Période de Détermination pour laquelle le Revenu et les Bénéfices LP sont inférieurs aux Pertes et Coûts LP, un montant équivalent à (x) la valeur absolue des Pertes et Coûts LP pour ce qui est d'une telle Période de Détermination moins (y) le Revenu et les Bénéfices LP pour ce qui est d'une telle Période de Détermination; et (ii) autrement, zéro.

«Net Permitted Investment Loss» (Perte d'Investissement Autorisée Nette) signifie, en ce qui concerne une Période de Détermination, la perte nette (éventuelle) de la Société après impôts déterminée conformément aux principes fédéraux d'imposition sur les revenus des États-Unis (en ce compris la comptabilité d'exercice) pour ce qui est d'une telle Période de Détermination, à l'exclusion aux fins d'un tel calcul de quelconques Revenus et Bénéfices LP et de quelconques Pertes et Coûts LP.

«Net Permitted Investment Profit» (Bénéfice d'Investissement Autorisé Net) signifie, en ce qui concerne une Période de Détermination, le bénéfice net (éventuel) de la Société après impôts déterminé conformément aux principes fédéraux d'imposition sur les revenus des États-Unis (en ce compris la comptabilité d'exercice) pour ce qui est d'une telle Période de Détermination, à l'exclusion aux fins d'un tel calcul de quelconques Revenus et Bénéfices LP et de quelconques Pertes et Coûts LP.

«NewCo» signifie Preferred Liquidity LLC.

«Other Permitted Investments» (Autres Investissements Autorisés) signifie, selon le contexte, l'un quelconque ou l'ensemble parmi (i) les liquidités en US Dollars; (ii) les dépôts bancaires overnight auprès de Barclays; (iii) de quelconques prêts à Barclays ou à un quelconque de ses Affiliés,¹ ou à Preferred Funding S.à r.l. (qui, afin de lever tout doute, n'est pas une Affiliée de Barclays); (iv) les titres obligataires libellés en US Dollars portant un taux d'intérêt du marché et soutenus ou garantis par un gouvernement ou une agence souveraine appartenant à la Zone A de l'OCDE; dans la mesure où l'investissement maximal agrégé initial dans de tels titres obligataires n'excède pas deux millions d'US Dollars (USD 2 000 000); et (v) de tels autres investissements libellés en US Dollars que les gérants approuveront; dans la mesure où de

tels autres investissements ne deviennent pas des «Autres Investissements Autorisés» jusqu'au dixième Jour Ouvrable après la fourniture du préavis d'une telle approbation à l'ensemble des Actionnaires.

«Permitted Investments» (Investissements Autorisés) a la signification indiquée à l'Article 4.2.

«Premium Reserve» (Réserve de Prime d'Émission) signifie la Réserve de Prime d'Émission d'Actions de Classe A, la Réserve de Prime d'Émission d'Actions de Classe B ou la Réserve de Prime d'Émission d'Actions de Classe C, selon le cas.

«Priority Income Allocation» (Affectation du Revenu Prioritaire) signifie, en ce qui concerne une Période de Détermination, le moindre parmi: (i) le Bénéfice d'Investissement Autorisé Net en ce qui concerne une telle Période de Détermination; et (ii) le PIA Exigé en ce qui concerne une telle Période de Détermination.

«Priority Income Allocation Deferral» (Report de l'Affectation du Revenu Prioritaire) signifie, en ce qui concerne une Période de Détermination, le PIA Exigé pour ce qui est d'une telle Période de Détermination moins l'Affectation du Revenu Prioritaire pour ce qui est d'une telle Période de Détermination.

«Redemption Date» (Date de Remboursement) signifie la Date de Remboursement d'une Action de Classe A ou la Date de Remboursement d'une Action de Classe B.

«Required PIA» (PIA Exigé) signifie, en ce qui concerne une Période de Détermination, cent mille dollars américains (USD 100.000,-) par an multipliés par le nombre de jours dans une telle Période de Détermination.

«Shareholders» (Actionnaires) signifie tous les détenteurs d'Actions de Classe A, d'Actions de Classe B ou d'Actions de Classe C, et «Shareholders» (Actionnaire) fait référence à chacun d'entre eux.

«Share Premium» (Prime d'Émission d'Actions) signifie la Prime d'Émission d'Actions de Classe A, la Prime d'Émission d'Actions de Classe B ou la Prime d'Émission d'Actions de Classe C, selon le contexte.

«Share Premium and Attributable P&L Accounts» (Prime d'Émission d'Actions et Comptes P&L Imputables) signifie la Prime d'Émission d'Actions de Classe A et le Compte P&L Imputable, la Prime d'Émission d'Actions de Classe B et le Compte P&L Imputable et la Prime d'Émission d'Actions de Classe C et le Compte P&L Imputable.

«Shares» (Actions) a la signification donnée à un tel terme à l'Article 7.1.

«Tax» (Impôt) signifie l'ensemble des impôts, et toutes les taxes, droits, importations, frais, contributions et impositions de nature fiscale, indépendamment de l'endroit et de l'instant auquel ils sont imposés, qu'ils soient imposés directement ou via des déductions et retraits à la source, en ce compris les impôts sur le revenu brut ou net, les bénéfices ou profits et les taxes sur les recettes, les ventes, l'utilisation, l'occupation, la franchise, le capital, la valeur ajoutée, les biens et services et la propriété personnelle, avec l'ensemble des amendes, frais, contraventions, suppléments et de l'intérêt qui découle de ou est en relation avec l'un quelconque des éléments suscités (et Impôts et Imposition seront interprétés en conséquence).

«Tax Matters Partner» (Partenaire Fiscal) a la signification attribué à un tel terme à l'Article 6231(a)(7) du Code et fait référence à BCHI, à compter de la date du présent acte, ou à un successeur remplissant les conditions de nomination et que BCHI peut désigner (aussi longtemps que BCHI reste Actionnaire) ou (autrement) par décision des Actionnaires conformément à l'Article 19.

«UKLP» signifie Preferred Liquidity Limited Partnership.

«UKLP LP Interest» (Intérêt UKLP LP) signifie l'intérêt du partenaire limité dans UKLP.

«US» signifie les Etats-Unis d'Amérique.

«US Dollars» ou «USD» signifie, à un quelconque instant, la devise légale des Etats-Unis à une telle date.

Titre II. - Capital - Actions - Prime d'émission d'actions - Remboursement d'actions - Contribution de capital supplémentaire

Art. 7. Capital - Actions.

7.1 Le capital-actions émis de la Société est fixé à cent mille US Dollars (USD 100 000,-) représenté par:

- 19 900 (dix-neuf mille neuf cents) actions remboursables de classe A d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune (les «Class A Shares») (les «Actions de Classe A»);

- 5 000 (cinq mille) actions remboursables de classe B d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune (th «Class B shares») (Actions de Classe B); et

- 75 100 (septante-cinq mille cent) actions non remboursables de classe C d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune (les«Class C shares») (les «Actions de Classe C»);

Dont chacune (collectivement les «Shares» (Actions) (et chacune d'entre elles une «Share» (Action) est intégralement souscrite et libérée.

7.2 Le capital-actions émis de la Société peut être augmenté ou diminué conformément aux exigences légales luxembourgeoises. La valeur nominale d'une quelconque action ne peut être modifiée.

7.3 Pour ce qui est de chaque classe d'Actions, une réserve de prime d'émission est créée par le présente acte, à laquelle les fonds reçus de temps à autres comme prime ou comme contribution de capital supplémentaire en ce qui concerne une telle classe d'Actions seront alloués, à l'exception de ceux alloués au départ de la Prime d'Émission d'Actions de Classe C à la réservée légale jusqu'au montant maximal exigé conformément à la Loi sur les Sociétés. En ce qui concerne

une quelconque contribution de capital, les règles et dispositions sur les Primes d'Émission d'Actions, la Réserve de Primes d'Émission d'Actions et les Comptes P&L Imputables tels qu'exprimées dans les présents Statuts s'appliqueront mutatis mutandis. À toutes fins, la Société traitera le solde d'une quelconque Réserve de Prime d'Émission d'Actions comme fongible et ne peut la réserver au détenteur d'Actions pour lesquelles cette Réserve de Prime d'Émission d'Actions a été créée. Les Réserves de Primes d'Émission d'Actions sont à la libre disposition des Actionnaires ou, selon le cas, du conseil de gérance, si cela est expressément autorisé par les Actionnaires ou conformément aux présents Statuts.

Art. 8. Prime d'Émission d'Actions et Comptes P&L Imputables.

8.1 La Société conservera chacune parmi la Prime d'Émission d'Actions de Classe A et le Compte P&L Imputable, la Prime d'Émission d'Actions de Classe B et le Compte P&L Imputable et la Prime d'Émission d'Actions de Classe C et le Compte P&L Imputable, conformément au présent Article 8.

8.2 Au 8 novembre 2010 seront crédités:

(i) Au Compte de Prime d'Émission d'Actions de Classe A et P&L Imputable, le Solde Initial du Compte de Prime d'Émission d'Actions de Classe A;

(ii) Au Compte de Prime d'Émission d'Actions de Classe B et P&L Imputable, le Solde Initial du Compte de Prime d'Émission d'Actions de Classe B;

(iii) Au Compte de Prime d'Émission d'Actions de Classe C et P&L Imputable, le Solde Initial du Compte de Prime d'Émission d'Actions de Classe C qui exclura, afin de lever tout doute, un quelconque montant de la Prime d'Émission d'Actions de Classe C porté au crédit de la réserve légale jusqu'au montant maximal exigé par la législation luxembourgeoise.

8.3 Dès lors, à chaque Date de Détermination du Solde du Compte, les crédits et débits mentionnés aux Articles 8.4 à 8.10 et à l'Article 9.5 seront effectués à chaque Compte de Prime d'Émission d'Actions et P&L Imputable.

8.4 À chaque Date de Détermination du Solde du Compte, seront portés au crédit du compte de Primes d'Émission d'Actions de Classe A et P&L Imputable:

(i) une quelconque contribution de capital supplémentaire effectuée en faveur de la Société par les détenteurs des Actions de Classe A en ce qui concerne leur détention de telles Actions de Classe A durant la Période de Détermination qui se termine à une telle Date de Détermination de Solde du Compte;

(ii) 0,95 multiplié par le Revenu et les Bénéfices LP Nets pour ce qui est de la Période de Détermination qui se termine à une telle Date de Détermination du Solde du Compte;

(iii) un montant équivalent à l'Affectation du Revenu Prioritaire pour ce qui est de la Période de Détermination qui se termine à une telle Date de Détermination du Solde du Compte;

(iv) un montant équivalent à l'Affectation PIA Reportée pour ce qui est de la Période de Détermination qui se termine à une telle Date de Détermination du Solde du Compte; et

(v) 0,02 multiplié par un quelconque Bénéfice d'Investissement Autorisé Excédentaire pour ce qui est de la Période de Détermination qui se termine à une telle Date de Détermination du Solde du Compte.

8.5 À chaque Date de Détermination du Solde du Compte, seront portés au débit du compte de Primes d'Émission d'Actions de Classe A et P&L Imputable:

(i) 0,95 multiplié par les Pertes et Coûts LP Nets pour ce qui est de la Période de Détermination qui se termine à une telle Date de Détermination du Solde du Compte;

(ii) 0,02 multiplié par une quelconque Perte d'Investissement Autorisée Nette pour ce qui est de la Période de Détermination qui se termine à une telle Date de Détermination du Solde du Compte; et

(iii) une quelconque distribution ou dividende versé par la Société durant la Période de Détermination qui se termine à une telle Date de Détermination du Solde du Compte en faveur des détenteurs des Actions de Classe A en ce qui concerne leur détention des Actions de Classe A;

8.6 À chaque Date de Détermination du Solde du Compte, seront portés au crédit du compte de Primes d'Émission d'Actions de Classe B et P&L Imputable:

(i) une quelconque contribution de capital supplémentaire effectuée en faveur de la Société par les détenteurs des Actions de Classe B en ce qui concerne leur détention de telles Actions de Classe B durant la Période de Détermination qui se termine à une telle Date de Détermination du Solde du Compte;

(ii) 0,04 multiplié par le Revenu et les Bénéfices LP Nets pour ce qui est de la Période de Détermination qui se termine à une telle Date de Détermination du Solde du Compte; et

(iii) 0,04 multiplié par un quelconque Bénéfice d'Investissement Autorisé Excédentaire pour ce qui est de la Période de Détermination qui se termine à une telle Date de Détermination du Solde du Compte.

8.7 À chaque Date de Détermination du Solde du Compte, seront portés au débit du Compte de Primes d'Émission d'Actions de Classe B et P&L Imputable

(i) 0,04 multiplié par les Pertes et Coûts LP Nets pour ce qui est de la Période de Détermination qui se termine à une telle Date de Détermination du Solde du Compte;

(ii) 0,04 multiplié par une quelconque Perte d'Investissement Autorisée Nette pour ce qui est de la Période de Détermination qui se termine à une telle Date de Détermination du Solde du Compte; et

(iii) une quelconque distribution ou dividende versé par la Société durant la Période de Détermination qui se termine à une telle Date de Détermination du Solde du Compte en faveur des détenteurs des Actions de Classe B en ce qui concerne leur détention des Actions de Classe B.

8.8 À chaque Date de Détermination du Solde du Compte, seront portés au crédit du Compte de Primes d'Émission d'Actions de Classe C et P&L Imputable:

(i) une quelconque contribution de capital supplémentaire effectuée en faveur de la Société par les détenteurs des Actions de Classe C en ce qui concerne leur détention de telles Actions de Classe C durant la Période de Détermination qui se termine à une telle Date de Détermination du Solde du Compte;

(ii) 0,01 multiplié par le Revenu et les Bénéfices LP Nets pour ce qui est de la Période de Détermination qui se termine à une telle Date de Détermination du Solde du Compte; et

(iii) 0,94 multiplié par un quelconque Bénéfice d'Investissement Autorisé Excédentaire pour ce qui est de la Période de Détermination qui se termine à une telle Date de Détermination du Solde du Compte.

8.9 À chaque Date de Détermination du Solde du Compte, seront portés au débit du Compte de Primes d'Émission d'Actions de Classe C et P&L Imputable:

(i) 0,01 multiplié par les Pertes et Coûts LP Nets pour ce qui est de la Période de Détermination qui se termine à une telle Date de Détermination du Solde du Compte;

(ii) 0,94 multiplié par une quelconque Perte d'Investissement Autorisée Nette pour ce qui est de la Période de Détermination qui se termine à une telle Date de Détermination du Solde du Compte; et

(iii) une quelconque distribution ou dividende versé par la Société durant la Période de Détermination qui se termine à une telle Date de Détermination du Solde du Compte en faveur des détenteurs des Actions de Classe C pour ce qui est de leur détention des Actions de Classe C.

8.10 Dans l'hypothèse où le solde d'un quelconque Compte de Prime d'Émission d'Actions et P&L Imputable devait être réduit à zéro, de quelconques pertes et/ou frais supplémentaires qui auraient autrement été affectés à un tel Compte de Prime d'Émission d'Actions et P&L Imputable seront en lieu et place affectés parmi un quelconque autre Compte de Prime d'Émission d'Actions et P&L Imputable présentant un solde positif et sur base proportionnelle (en référence au capital libéré à l'exclusion de la Prime d'Émission).

8.11 Chaque Actionnaire aura le droit de déterminer un quelconque Jour Ouvrable comme Date de Détermination du Solde du Compte en remettant un préavis écrit à la Société et à chaque autre Actionnaire au plus tard un Jour Ouvrable avant le jour ainsi déterminé.

8.11 À chaque Date de Détermination du Solde du Compte, le Partenaire Fiscal déterminera pour le compte de la Société le Solde du Compte de Prime d'Émission d'Actions de Classe A et P&L Imputable, le Solde du Compte de Prime d'Émission d'Actions de Classe B et P&L Imputable et le Solde du Compte de Prime d'Émission d'Actions de Classe C et P&L Imputable, à chaque fois en référence au Solde du Compte de Prime d'Émission d'Actions et P&L Imputable concerné à la Date de Détermination du Solde du Compte qui précède immédiatement (autre que dans le cas de la première Date de Détermination du Solde du Compte) et les crédits et débits à porter à chaque tel compte conformément au présent Article 8 pour ce qui est de la Période de Détermination qui se termine à une telle Date de Détermination du Solde du Compte. Le Partenaire Fiscal avisera la Société et la Société avisera chaque Actionnaire de chaque Solde du Compte de Prime d'Émission d'Actions et P&L Imputable dès que cela s'avère raisonnablement faisable à ou suite à chaque telle Date de Détermination du Solde du Compte.

Art. 9. Prime d'Émission et Adaptations de Comptes P&L Imputables.

9.1 Si, à un quelconque instant, le Partenaire Fiscal détermine qu'il y a une Détermination d'Adaptation, sujet à l'obtention toutes les informations nécessaires pour faire correctement toutes les Adaptations du Solde du Compte, du Solde du Compte, le Partenaire Fiscal effectuera les Adaptations du Solde du Compte nécessaire afin de corriger les affectations de crédit ou de débit antérieure erronée et ses effets persistants concernant toutes les classes d'Actions.

9.2 Dans l'hypothèse où une quelconque Adaptation du Solde du Compte se produit pour ce qui est d'une classe d'Actions avant qu'une telle classe d'Actions soit rachetée ou remboursée intégralement et réduit le Solde du Compte de Prime d'Émission d'Actions et P&L Imputable pour ce qui est d'une telle classe d'Actions à un niveau inférieur à zéro et où les détenteurs d'une telle classe d'Actions ont reçu une distribution ou un revenu du capital qui n'aurait pas été effectué si les Soldes des Comptes avaient été corrects, dans ce cas, les Actionnaires qui appartiennent à une telle classe fourniront, proportionnellement par rapport à la valeur nominale des Actions qu'ils détiennent à l'époque de la distribution ou du revenu du capital, à la Société un montant équivalent au moindre parmi (i) l'Adaptation du Solde du Compte et (ii) le montant d'une telle distribution ou d'un tel revenu du capital, à condition que le montant d'un tel apport dû par un quelconque Actionnaire soit diminué, mais pas en-deçà de zéro, d'un quelconque montant payé ou dû par un tel Actionnaire à un quelconque autre Actionnaire ou ancien Actionnaire conformément aux dispositions d'une quelconque convention d'indemnisation ou obligation semblable contractée de temps à autres entre de tels Actionnaires pour ce qui est d'une telle Adaptation du Solde du Compte (ou son objet), à l'exclusion d'un quelconque paiement à un ancien Actionnaire comme adaptation du prix d'achat de la classe d'Actions concernée.

9.3 Dans l'hypothèse où une quelconque Adaptation du Solde du Compte se fait pour ce qui est d'une classe d'Actions après qu'une telle classe d'Actions a été rachetée ou remboursée intégralement et est positive en ce qui concerne une telle classe d'Actions (supposant uniquement à cette fin que de telles Actions n'ont pas été rachetées), la Société effectuera un paiement à chaque détenteur d'Actions d'une telle classe à l'époque à laquelle elles ont été rachetées ou remboursées, correspondant à l'adaptation due à un tel Actionnaire (déterminée proportionnellement en référence à la valeur nominale des Actions détenues par chaque Actionnaire immédiatement avant le rachat ou le remboursement intégral de telles Actions), à condition qu'un tel paiement soit réduit, mais pas en-deçà de zéro, d'un quelconque montant qu'un tel Actionnaire a perçu ou est en droit de percevoir: (i) de la part d'un quelconque autre Actionnaire sur base d'une convention d'indemnisation (ou d'une obligation semblable) contractée de temps à autres entre un tel Actionnaire et un tel autre Actionnaire pour ce qui est d'une telle Adaptation du Solde du Compte (ou son objet), à l'exclusion d'un quelconque paiement en faveur d'un ancien Actionnaire pour adaptation du prix d'achat de la classe d'Actions concernée; ou (ii) de la part de UKLP ou de la Société conformément à une quelconque obligation de paiement, cession, accord de trust ou obligation semblable imputable à l'objet d'une telle Adaptation du Solde du Compte.

9.4 Dans l'hypothèse où une quelconque Adaptation du Solde du Compte se fait pour ce qui est d'une classe d'Actions après qu'une telle classe d'Actions a été rachetée ou remboursée intégralement et est négative en ce qui concerne une telle classe d'Actions (supposant uniquement à cette fin que de telles Actions n'ont pas été rachetées), un paiement sera effectué en faveur de la Société par chaque personne enregistrée comme détentrice d'Actions d'une telle classe à l'époque à laquelle elles ont été rachetées ou remboursées, correspondant au moindre parmi la distribution agrégée ou le revenu du capital reçu par un tel Actionnaire et l'adaptation due à un tel Actionnaire (déterminée proportionnellement en référence à la valeur nominale des Actions détenues par chaque Actionnaire immédiatement avant le rachat ou le remboursement intégral de telles Actions), à condition que le montant d'un tel paiement dû par un quelconque ancien Actionnaire soit réduit, mais pas en-deçà de zéro, d'un quelconque montant qu'un tel ancien Actionnaire a payé ou doit à un quelconque autre Actionnaire ou ancien Actionnaire conformément aux dispositions d'une quelconque convention d'indemnisation (ou obligation semblable) contractée de temps à autres entre de tels Actionnaires pour ce qui est d'une telle Adaptation du Solde du Compte (ou son objet), à l'exclusion d'un quelconque paiement à un ancien Actionnaire comme adaptation du prix d'achat de la classe d'Actions concernée.

9.5 Dans l'hypothèse où une Adaptation du Solde du Compte se produit, ensuite, pour l'ensemble des objets des présents Statuts:

(i) Un montant équivalent à (A) une quelconque contribution effective effectuée par un Actionnaire en faveur de la Société conformément à l'Article 9.2 ou un quelconque paiement effectif effectué par un ancien Actionnaire en faveur de la Société conformément à l'Article 9.4, et, sans double emploi, (B) un quelconque paiement effectif effectué par un Actionnaire ou ancien Actionnaire en faveur d'un autre Actionnaire ou ancien Actionnaire conformément à une quelconque convention d'indemnisation ou obligation semblable décrite à l'Article 9, à l'exclusion d'un quelconque paiement en faveur d'un ancien Actionnaire comme adaptation du prix d'achat de la classe d'Actions concernée, sera porté au crédit du Compte de Prime d'Émission d'Actions et P&L Imputable pour ce qui est de la classe d'Actions concernée détenue ou anciennement détenue par un tel Actionnaire ou ancien Actionnaire; et

(ii) (A) Un quelconque paiement effectif en faveur d'un ancien Actionnaire effectué par la Société conformément à l'Article 9.3, et, sans double emploi, (B) un quelconque paiement effectif effectué par un Actionnaire ou ancien Actionnaire en faveur d'un autre Actionnaire ou ancien Actionnaire conformément à une quelconque convention d'indemnisation ou obligation semblable décrite à l'Article 9, à l'exclusion d'un quelconque paiement en faveur d'un ancien Actionnaire comme adaptation du prix d'achat de la classe d'Actions concernée, sera traité comme satisfaisant les obligations de rémunération au sujet de la prime d'émission d'actions concernée à l'Actionnaire ou ancien Actionnaire bénéficiaire pour ce qui est de la détention par un tel Actionnaire ou ancien Actionnaire de la classe d'Actions concernée.

9.6 Dans l'hypothèse où un Actionnaire ou ancien Actionnaire Article 9 en ce qui concerne une classe d'Actions et en droit de recevoir un paiement de la part de la Société conformément au présent Article 9 pour ce qui est d'une autre classe d'Actions, suite à une ou plusieurs Adaptations du Solde du Compte, la Société compensera une telle contribution et paiement l'un avec l'autre et l'Actionnaire effectuera une contribution en faveur de la Société ou la Société paiera l'Actionnaire, selon le cas, du montant net uniquement. De quelconques montants ainsi compensés seront traités comme ayant été effectivement payés aux fins de l'Article 9.5.

Art. 10. Droits de souscription: Droits de vote - Droits au revenu - Droits à la rémunération du capital.

10.1 Chaque Action donne droit à un (1) vote.

10.2 Durant l'existence de la Société et conformément aux Articles 10.4 et 10.5, les Actions donnent droit au paiement de dividendes, au départ du Bénéfice Distribuible et des Réserves de la Société tel que déterminé par l'assemblée générale des Actionnaires ou, selon le cas, le conseil de gérance, selon les montants et les Classes d'Actions déterminés par les Actionnaires ou le conseil de gérance, à leur discrétion, et conformément aux éléments suivants: (i) que le conseil de gérance déclare que de tels dividendes provisoires sont payés conformément à l'Article 24; ou (ii) que le dividende annuel soit approuvé préalablement par les Actionnaires lors d'une assemblée générale des Actionnaires conformément à l'Article 23.2 et (iii) que le paiement d'un quelconque dividende ne puisse réduire le Solde du Compte de la Classe d'Actions concernée en-deçà de zéro.

10.3 Suite à un rendement de l'actif lors d'une quelconque liquidation de la Société, et conformément aux Articles 10.4 et 10.5, les Actions seront à une quelconque date pertinente à partir de laquelle un tel rendement concernant les Actions de la classe concernée doit être remboursable (un tel jour étant en ce qui concerne une telle classe, une «Date de Rémunération du Capital») donne droit à leurs détenteurs aux montants suivants:

(i) premièrement, pour chaque action émise de quelle classe que ce soit, un montant équivalent à la valeur nominale libérée (ou, si inférieur, un montant équivalent au montant agrégé disponible afin d'être remboursé aux Actionnaires multiplié par une fraction dont le numérateur est la valeur nominale libérée pour une telle action et dont le dénominateur est la valeur nominale agrégée libérée pour l'ensemble des Actions émises de la Société);

(ii) deuxièmement, (A) pour chaque Action de Classe A émise, le Montant de Liquidation de l'Actions de Classe A moins un quelconque montant versé pour ce qui est d'une telle Action de Classe A conformément à l'Article 10.3 (i) (ou, si inférieur, un montant équivalent au montant agrégé disponible pour être remboursé aux Actionnaires après le paiement de tous les montants mentionnés à l'Article 10.3 (i) multiplié par une fraction dont le numérateur est la valeur nominale et la Prime d'Émission d'Actions de Classe A libérées pour une telle action et dont le dénominateur est la valeur nominale agrégée plus la Prime d'Émission d'Actions libérées pour toutes les actions de la Société émises);

(B) Pour chaque Action de Classe B émise, le Montant de Liquidation de l'Actions de Classe B moins un quelconque montant versé pour ce qui est d'une telle Action de Classe B conformément à l'Article 10.3 (i) (ou, si inférieur, un montant équivalent au montant agrégé disponible pour être remboursé aux Actionnaires après le paiement de tous les montants mentionnés à l'Article 10.3 (i) multiplié par une fraction dont le numérateur est la valeur nominale et la Prime d'Émission d'Actions de Classe B libérées pour une telle action et dont le dénominateur est la valeur nominale agrégée plus la Prime d'Émission d'Actions libérées pour toutes les actions de la Société émises); et

(C) Pour chaque Action de Classe C émise, le Montant de Liquidation de l'Actions de Classe C moins un quelconque montant versé pour ce qui est d'une telle Action de Classe C conformément à l'Article 10.3 (i) (ou, si inférieur, un montant équivalent au montant agrégé disponible pour être remboursé aux Actionnaires après le paiement de tous les montants mentionnés à l'Article 10.3 (i) multiplié par une fraction dont le numérateur est la valeur nominale et la Prime d'Émission d'Actions de Classe C libérées pour une telle action et dont le dénominateur est la valeur nominale agrégée plus la Prime d'Émission d'Actions libérées pour toutes les actions de la Société émises).

Un quelconque rendement de l'actif autre que ceux envisagés par le présent Article 10.3 ou Article 11.3 peut uniquement être réalisé avec l'accord des Actionnaires donné conformément à l'Article 19.6.

10.4 Pour une quelconque distribution réalisée durant l'existence de la Société conformément à l'Article 10.2 et suite à un quelconque rendement de l'actif ou au remboursement de l'une quelconque des Actions tel qu'envisagé à l'Article 10.3 ou à l'Article 11.3, le conseil de gérance ou, selon le cas, le(s) liquidateur(s) de la Société est/sont en droit de déterminer si la Société effectuera le paiement concerné en liquide ou en nature. Pour un quelconque paiement en nature, le conseil de gérance ou, selon le cas, le(s) liquidateur(s) déterminera/détermineront la Juste Valeur Marchande des actifs à distribuer en espèces à la date de distribution pertinente, à la Date de Rémunération du Capital ou à la date de remboursement et aviseront l'/les Actionnaire(s) concernés de la décision d'effectuer une distribution des actifs en espèces, en précisant les actifs à distribuer et leur Juste Valeur Marchande.

10.5 En aucun cas une quelconque distribution ou rendement de l'actif ne sera effectué(e) pour un montant supérieur à celui que la législation du Grand-duché de Luxembourg autorise à distribuer ou à rembourser.

Art. 11. Cession - Remboursement.

11.1 Les Actions sont librement cessibles entre Actionnaires. La cession d'Actions entre vifs à des non Actionnaires peut uniquement se faire avec l'accord préalable des Actionnaires conformément au présent Article 19.6. Pour toute autre question relative à une cession d'Actions, nous renvoyons aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés.

11.2 Chaque Action est indivisible à l'égard de la Société qui n'admet qu'un (1) seul titulaire pour chacune d'entre elles.

11.3 Le remboursement de quelconques Actions remboursables est soumis à l'Article 10.4 et à l'Article 10.5 ainsi qu'aux exigences suivantes:

(A) Les Actions de Classe A seront rachetées, chacune au Montant du Remboursement d'une Action de Classe A, en intégralité, mais pas en partie, à la première parmi: (i) le vingt-cinquième anniversaire de leur date d'émission (la «Date de Remboursement Finale d'Actions de Classe A»); et (ii) un préavis remis à tous les détenteurs des Actions de Classe A par la Société (suite à une décision prise par le conseil de gérance de la Société conformément à l'Article 15.1) précisant la «Date de Remboursement Précoce d'Actions de Classe A», qui (à moins qu'un Acte d'Insolvabilité ait été produit en ce qui concerne un quelconque détenteur d'Actions de Classe A, auquel cas la Date de Remboursement Précoce d'Actions de Classe A peut être une date quelconque et sans respect d'une quelconque période de préavis minimale) doit être un Jour Ouvrable postérieur au 1^{er} janvier 2011 et n'intervenant pas avant sept (7) Jours Ouvrables après la date à laquelle un tel préavis est remis.

(B) Les Actions de Classe B seront rachetées, chacune au Montant du Remboursement d'une Action de Classe B, en intégralité, mais pas en partie au dixième anniversaire de leur date d'émission (la «Date de Remboursement d'Actions de Classe B»).

(C) La Société peut uniquement faire usage du Bénéfice Distribuible et des Réserves comme indiqué dans les comptes intermédiaires à établir pour la date de remboursement concernée afin de payer un quelconque Montant de Remboursement d'Actions de Classe A ou Montant de Remboursement d'Actions de Classe B aux détenteurs respectifs des Actions ainsi remboursées.

(D) Suite à un remboursement d'Actions conformément aux Articles 11.3 (A) ou (B) et au paiement intégral du Montant de Remboursement d'Actions de Classe A ou du Montant de Remboursement d'Actions de Classe B, selon le cas, les Actions ainsi remboursées seront automatiquement annulées et les Actionnaires ou, selon le cas, le conseil de gérance, sera/seront autorisé(s) à prendre toutes les mesures nécessaires afin de mettre à jour les Statuts et le registre des Actionnaires suite à une quelconque annulation d'Actions remboursées.

Art. 12. Droits des Actionnaires.

12.1 Aucun Actionnaire, héritier, représentant, personne habilitée ou créancier d'un Actionnaire ne peut, sous quelle circonstance que ce soit, demander l'apposition de sceaux sur les actifs et documents de la Société ou devenir impliqué (e) de quelle façon que ce soit dans sa gestion. Afin d'exercer leur droits, de telles personnes doivent se référer aux états financiers et aux décisions des assemblées générales des Actionnaires.

12.2 Chaque Actionnaire aura le droit de demander la fourniture de quelconques informations en rapport avec la Société ou ses actifs, son passif et ses opérations dans la mesure nécessaire afin de permettre la conformité avec une quelconque demande émanant d'un quelconque organisme de régulation ayant autorité sur un tel Actionnaire ou sa société-mère directe ou indirecte en relation avec la supervision ou l'examen d'un tel Actionnaire ou d'une telle société-mère.

Titre III. Gestion

Art. 13. Composition du conseil de gérance.

13.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé de quatre (4) gérants désignés par l'assemblée générale des actionnaires, dont: (A) un (1) gérant et, suivant le cas, les remplaçants, sera/seront désigné(s) parmi des candidats fournis par une majorité de votes et une majorité de détenteurs d'Actions de Classe A (le «Gérant de Classe A»); et (B) trois (3) gérants, dont un est désigné Gérant de Classe C-1 (le «Gérant de Classe C-1») et deux sont désignés Gérants de Classe C-2 (les «Gérants de Classe C-2») et, conjointement avec le Gérant de Classe C-1, les «Gérants de Classe C»), et, selon le cas, les remplaçants, seront désignés parmi des candidats fournis par une majorité de votes et une majorité de détenteurs d'Actions de Classe C. Les gérants remplaçants peuvent uniquement être désignés suite à un préavis de nonante (90) Jours Ouvrables remis aux autres Actionnaires du candidat proposé pour le poste concerné (ou toute période moins longue à laquelle tous les Actionnaires donnent leur approbation écrite), et moyennant respect et conformément aux Articles 13.2 et 13.3. Une majorité des gérants résideront au Luxembourg. Il n'existe aucune exigence qui veut que les gérants soient Actionnaires.

13.2 La désignation des gérants et la détermination de leurs pouvoirs, rémunération et mandat nécessite le vote favorable de la majorité des Actionnaires (en nombre), représentant au moins septante-cinq pourcent (75 %) du capital-actions de la Société, avec au moins le vote favorable de la majorité des détenteurs d'Actions de Classe A représentant au moins septante-cinq pourcent. (75%) des Actions de Classe A et un (1) Actionnaire de Classe B.

13.3 L'assemblée générale des Actionnaires, avec la majorité de vote mentionnée à l'Article 13.2 peut démettre un quelconque gérant de ses fonctions à tout instant. Le remplacement d'un/de tel(s) gérant(s) sera effectif avec la majorité de vote de l'Article 13.2 suite à la proposition du/des Actionnaire(s) pertinent(s) ayant le pouvoir de nommer ce gérant conformément à l'Article 13.1 et sans donner de raisons.

Art. 14. Procédure pour les assemblées du conseil de gérance.

14.1 Les gérants éliront parmi eux un gérant qui agira en qualité de président du conseil de gérance. En l'absence du président, le conseil de gérance désignera comme président intérimaire un autre gérant qui présidera la réunion. Les obligations du président consistent à superviser la conformité des procédures du conseil avec les dispositions du présent Article 14 et à présider les réunions du conseil de gérance.

14.2 Sauf mention contraire dans les Statuts, les gérants peuvent déterminer leurs procédures de la façon qu'ils jugent appropriée. Aucune affaire ne peut faire l'objet de négociations lors d'une réunion du conseil de gérance, sauf si la réunion a lieu au Luxembourg.

14.3 Au moins une (1) assemblée du conseil doit avoir lieu annuellement et le président ou un quelconque gérant peut convoquer d'autres réunions du conseil de gérance si l'intérêt de la Société le nécessite. Chaque réunion du conseil exige un préavis préalable de un (1) Jour Ouvrable. La période de préavis peut être supprimée si tous les gérants sont présents lors de l'assemblée des gérants ou, en cas d'absence, confirment leur approbation pour la tenue valable de l'assemblée des gérants sans préavis. Le préavis, qui peut être envoyé par coursier, courrier recommandé ou normal, courrier électronique ou télécopie, décrira avec des détails raisonnables les points à aborder lors de la réunion.

14.4 Dans l'hypothèse où une réunion du conseil est convoquée conformément à l'Article 14.3, chaque Actionnaire recevra une copie du préavis de convocation comprenant l'ordre du jour au plus tard un (1) Jour Ouvrable avant l'assemblée du conseil, ou, si une réunion du conseil se tient valablement sans préavis conformément à l'Article 14.3, dès que raisonnablement faisable via courrier recommandé ou normal, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen

de communication semblable. Chaque Actionnaire aura le droit d'observer (que ce soit par lui-même ou au travers d'une personne désignée à cet effet) chaque réunion du conseil, à l'exclusion d'un quelconque droit de participer et/ou de voter à une telle réunion du conseil. Une copie des minutes écrites des débats de chaque assemblée du conseil sera envoyée à chaque Actionnaire dès que raisonnablement faisable après le terme d'une telle réunion du conseil et, en tout état de cause, au plus tard le Jour Ouvrable suivant.

14.5 Les réunions du conseil de gérance atteignent le quorum si la moitié des membres du conseil (i) sont présents ou représentés et (ii) comprennent au moins un (1) Gérant de Classe C-2 et le Gérant de Classe A.

14.6 Un quelconque gérant peut prendre part à une quelconque assemblée du conseil de gérance par conférence téléphonique; vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication semblables permettant à toutes les personnes qui participent à la réunion de s'entendre. La participation à une réunion via ces moyens est équivalente à une participation en personne à une telle réunion, étant entendu que seul un gérant qui appelle ou se connecte à la réunion par de tels moyens de communication tandis qu'il est physiquement présent au Luxembourg au fil de l'assemblée dans son intégralité, sera comptabilisé pour le quorum comme un membre du conseil de gérance présent lors de l'assemblée.

14.7 Dans l'hypothèse où un gérant est dans l'incapacité d'assister à une réunion des gérants, il peut donner une procuration écrite à un autre gérant qui sera physiquement présent lors de la réunion afin qu'un tel mandataire vote en son nom lors de l'assemblée du conseil de gérance.

Art. 15. Décisions du conseil de gérance.

15.1 Les décisions du conseil de gérance sont valablement adoptées si la moitié des membres du conseil présents ou représentés, en ce compris au moins un (1) Gérant de Classe C-2 et le Gérant de Classe A, votent en faveur de la décision. Chaque gérant a droit à un (1) vote à moins qu'il n'agisse également en qualité de mandataire conformément à l'Article 14.7 auquel cas il a un (1) droit de vote supplémentaire par procuration.

15.2 Les décisions du comité de gérance seront consignées dans les minutes signées par le président et/ou le secrétaire, et conservées au siège social de la Société. Les copies ou extraits de telles minutes à produire lors de procédures en justice ou autres seront valablement signés par le président de la réunion ou un quelconque gérant.

15.3 Les décisions circulaires signées par tous les membres du conseil de gérance seront valables et effectives à la condition qu'elles soient adoptées lors d'une réunion dûment convoquée et réalisée, à condition que chaque tel gérant soit physiquement présent au Luxembourg à l'instant auquel il signe la décision. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une même décision. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature.

Art. 16. Pouvoirs de la gérance.

16.1 Le conseil de gérance est investi de pouvoirs les plus vastes qui ne sont pas réservés par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires, afin d'effectuer tous les actes de gestion et disposition conformément à l'objet social.

16.2 Le conseil de gérance représente la Société envers de tierces parties et un quelconque contentieux impliquant la Société comme demanderesse ou défenderesse sera traité par le comité de gérance au nom de la Société.

Art. 17. Délégation de pouvoirs - Signature autorisée.

17.1 Le conseil de gérance peut désigner des avocats de la Société qui sont en droit de lier la Société par leur unique signature mais seulement dans les limites à déterminer par la procuration.

17.2 Aucune délégation générale de l'ensemble ou de la majeure partie des pouvoirs de gestion à une quelconque tierce partie n'est autorisée.

17.3 À moins que des décisions spéciales aient été prises au sujet de la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs ou de procurations données par le conseil de gérance conformément au présent Article 17, la Société est liée par la signature conjointe d'un (1) Gérant de Classe A et un (1) Gérant de Classe C-2.

Art. 18. Indemnité de gestion. Dans le cadre de ses fonctions, un gérant ne contracte aucune obligation personnelle concernant les engagements qu'il prend régulièrement au nom de la Société; en sa qualité de mandataire, il est uniquement responsable de l'exécution de son mandat.

Titre IV. - Assemblée générale des actionnaires - Plan d'affaires

Art. 19. Pouvoirs des assemblées des Actionnaires, Règles de procédure pour les assemblées des Actionnaires et Votes des Actionnaires lors des assemblées des Actionnaires.

19.1 Toutes les décisions qui dépassent les pouvoirs du conseil de gérance seront prises par l'assemblée générale des Actionnaires. De quelconques telles décisions seront mises par écrit et consignées dans un registre spécial.

19.2 Sauf mention contraire dans les Statuts, le conseil de gérance ainsi qu'un

quelconque Actionnaire peut convoquer une assemblée générale des Actionnaires. Au moins une (1) assemblée générale des Actionnaires aura lieu chaque année afin d'approuver les comptes financiers de la Société.

19.3 Sauf mention contraire dans les Statuts, une quelconque assemblée générale des Actionnaires sera convoquée en donnant au moins deux (2) Jours Ouvrables de préavis préalable; un tel préavis sera envoyé à tous les Actionnaires par

courrier recommandé ou normal, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication semblable et précisera le lieu et la date de la réunion. Une quelconque assemblée générale des Actionnaires peut être convoquée selon un préavis plus court moyennant l'approbation de tous les Actionnaires.

19.4 Dans l'hypothèse où il y a plus d'un (1) mais moins de vingt-cinq (25) Actionnaires, les décisions d'Actionnaires seront prises lors d'une assemblée générale des Actionnaires ou via consultation écrite signée par tous les Actionnaires à l'initiative du conseil de gérance.

19.5 Les assemblées générales des Actionnaires auront lieu à Luxembourg. La présence par voie de procuration est possible.

19.6 Une quelconque décision prise par une assemblée générale des Actionnaires, en ce compris mais sans limitation, une quelconque modification des présents Statuts, et une quelconque autre décision des Actionnaires, nécessite le vote favorable d'une majorité d'Actionnaires (en nombre) représentant au moins septante-cinq pourcent (75%) du capital-actions de la Société, avec au moins le vote favorable d'une majorité de détenteurs d'Actions de Classe A représentant au moins septante-cinq pourcent. (75%) des Actions de Classe A et un (1) Actionnaire de Classe B.

Art. 20. Plan d'Affaires. Les Actionnaires élaboreront un plan d'affaires précisant les activités économiques que la Société doit réaliser (le «Plan d'Affaires»). Le Plan d'Affaires sera adopté et peut être modifié de temps à autres par décision d'une majorité d'Actionnaires (en nombre) représentant au moins septante-cinq pourcent (75%) du capital social de la Société, avec au moins le vote favorable d'une majorité de détenteurs d'Actions de Classe A représentant au moins septante-cinq pourcent. (75%) des Actions de Classe A et un (1) Actionnaire de Classe B.

Titre V. - Exercice comptable - Comptes statutaires - Bénéfices et réserve légale - Dividendes provisoires - Audit - Liquidation - Questions fiscales relatives à l'imposition fédérale sur les revenus des Etats-Unis

Art. 21. Exercice comptable. L'exercice comptable de la Société s'écoule du 1^{er} janvier au 31 décembre de la même année.

Art. 22. Comptes statutaires annuels.

22.1 Chaque année, au trente et un décembre, la gérance établira un bilan, qui (i) contiendra un enregistrement de tous les actifs mobiliers et immobiliers ainsi que de toutes les dettes et créances de la Société et (ii) sera accompagné d'une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants et/ou auditeurs de la Société.

22.2 Dans le même temps, la gérance préparera un compte de résultats qui sera soumis à l'assemblée générale des Actionnaires en parallèle au bilan susmentionné.

22.3 Chaque actionnaire peut examiner au siège social le bilan, l'inventaire et le compte de résultats durant la quinzaine qui précède l'assemblée générale annuelle.

Art. 23. Bénéfice - Réserve légale.

23.1 Le solde créditeur du compte de résultats, après déduction des frais, coûts, amortissements, charges et provisions, représente le bénéfice net de la Société.

23.2 Chaque année, cinq pourcent (5%) du bénéfice net seront transférés à la réserve légale. Cette déduction cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale s'élève à un dixième (1/10) du capital nominal mais doit être reprise jusqu'à ce que la réserve soit intégralement reconstituée si, à un quelconque instant et pour quelle raison que ce soit, elle a été réduite en-deçà d'une telle proportion. Le solde du bénéfice net est à la disposition de l'assemblée générale des Actionnaires et du conseil de gérance, selon le cas.

Art. 24. Dividendes provisoires.

24.1 Le conseil de gérance est autorisé à procéder, aussi souvent qu'il le juge approprié et à un quelconque instant durant l'exercice comptable, au paiement de dividendes provisoires pour les Actions moyennant le respect de seulement trois (3) conditions: (i) le conseil de gérance peut uniquement prendre la décision de distribuer des dividendes provisoires sur la base de comptes provisoires, qui peuvent ne pas être audités, mais doivent indiquer que des Bénéfices Distribuables et des Réserves suffisants existent; (ii) la date des comptes provisoires ne peut être supérieure à trois (3) semaines à la date de l'assemblée du conseil concernée; (iii) le conseil de gérance peut uniquement utiliser le Bénéfice et les Réserves Distribuables comme indiqué dans les comptes provisoires pertinents afin de verser un quelconque dividende provisoire et (iv) aucun dividende provisoire ne peut réduire le Solde du Compte d'une quelconque classe d'Actions recevant un tel dividende provisoire en-deçà de zéro.

24.2 Le paiement de quelconques tels dividendes provisoires ne se fera pas avant un (1) Jour Ouvrable après la date de la réunion concernée du conseil de gérance.

Art. 25. Auditeur. L'audit des comptes annuels de la Société peut être confié, à la discrétion des Actionnaires ou lorsque la loi l'exige, à un (1) ou plusieurs auditeur(s). En pareil cas, le(s) auditeur(s) sera/seront désigné(s) par l'assemblée générale des Actionnaires qui déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs mandats. Le(s) auditeur(s) est/sont rééligible(s).

Art. 26. Liquidation.

26.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un (1) ou plusieurs liquidateur(s), qui ne doivent pas nécessairement être Actionnaires, désignés par l'assemblée générale des Actionnaires à la majorité exposée à l'Article 19.6.

26.2 Le(s) liquidateur(s) sera/seront investi(s) des pouvoirs les plus vastes pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes.

26.3 Chaque actionnaire sera en droit de recevoir le(s) Montant(s) de Liquidation pertinent(s).

Art. 27. Lois applicables. Toutes les questions qui ne sont pas explicitement prévues dans les présents Statuts seront régies par la Loi sur les Sociétés et l'ensemble des autres lois applicables qui existent.

Art. 28. Questions fiscales relatives à l'imposition fédérale sur les revenus des États-Unis.

28.1 La Société sera traitée comme un partenariat en ce qui concerne les questions fiscales relatives à l'imposition fédérale sur les revenus des États-Unis et chacun des Actionnaires de la Société sera traité comme un partenaire en ce qui concerne les questions fiscales relatives à l'imposition fédérale sur les revenus des États-Unis. Les présents Statuts et de telles autres conventions que les Actionnaires pourraient conclure et identifier comme faisant partie de la convention de partenariat en ce qui concerne la Société constitueront la «convention de partenariat» aux fins de l'article 761 du Code.

28.2 Il est prévu que le capital nominal libéré plus les Comptes de Primes d'Émission d'Actions et P&L Imputable de chacune des classes d'Actions dans la mesure imputable à chaque Actionnaire (en ce compris, dans le cas des Actions de Classe C, la réserve légale de la Société), constituent les comptes de capital des «partenaires» aux fins de l'article 704 du Code et que de tels comptes soient maintenus conformément à l'article 704 du Code.

28.3 Une quelconque retenue ou imposition similaire sur le revenu gagné ou les distributions perçues par la Société (ou l'action de la Société pouvant être affectée d'une quelconque retenue ou imposition similaire sur le revenu dégagé ou les distributions perçues par un partenariat dans lequel la Société est partenaire) sera affectée de la même façon que celle dont de tels revenus et distributions le sont (ou seraient affectés si de tels montants constituaient un revenu aux fins de l'imposition fédérale sur les revenus des États-Unis). Dans l'hypothèse où une quelconque telle retenue ou impôts semblables sont attribués à une classe d'Actions, une telle classe d'Actions sera réputée pour toutes les fins des présents Statuts avoir reçu une distribution de la part de la Société à concurrence du montant d'une telle retenue à la date où une telle retenue ou impôt semblable doit être payé(e).

Disposition transitoire

Le premier exercice comptable débutera le jour de la constitution de la Société et se terminera au 31 décembre 2010.

Souscription - Paiement

Les statuts ayant été ainsi établis, les parties comparantes déclarent souscrire le capital comme suit:

- Quinze mille six cent septante-neuf (15 679) Actions de Classe A d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune ont été souscrites par Diversified Finance Investments, LLC, susmentionnée, et intégralement payées par voie de contribution en liquide pour un montant agrégé de quinze mille six cent septante-neuf US Dollars (USD 15 679,-); et

- Quatre mille deux cent vingt et une (4 221) Actions de Classe A d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune ont été souscrites par Barclays Capital Holdings Inc., susmentionnée, et intégralement payées par voie de contribution en liquide pour un montant agrégé de quatre mille deux cent vingt et un US Dollars (USD 4 221,-); et

- Les cinq mille (5 000) Actions de Classe B d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune ont été souscrites par Barclays Capital Holdings Inc., susmentionnée, et intégralement payées par voie de contribution en liquide pour un montant agrégé de cinq mille US Dollars (USD 5 000,-); et

- Les septante-cinq mille cent (75 100) Actions de Classe C d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune ont été souscrites par Preferred Investments S.à r.l., susmentionnée, et intégralement payées par voie de contribution en liquide pour un montant agrégé de septante-cinq mille cent US Dollars (USD 75 100,-),

la preuve des contributions en liquide susmentionnées ayant été fournie au notaire sous la forme d'un certificat de blocage bancaire.

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires susmentionnés ont pris les décisions suivantes:

1) Sont désignés comme gérants pour une durée indéterminée:

A. Comme gérant de Classe A:

Eric BIREN, né le 14 juin 1969 à Bruxelles, Belgique, résidant professionnellement au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg;

B. Comme gérant de Classe C-1:

Vincent GOY, né le 16 juin 1949 à Dudelange, Luxembourg, résidant professionnellement au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg

C. Comme gérants de Classe C-2:

Manfred ZISSELBERGER, né le 11 juillet 1949 à Teisnach, Kreis, Allemagne résident professionnellement au [9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg]; et

Gregor McMILLAN, né le 4 avril 1970 à Londres, Royaume-Uni, résident professionnellement au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

2) Le siège social de la Société se trouvera au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

3) Est désignée comme auditeur pour une période qui expire après l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de la Société pour le premier exercice comptable: PriceWaterhouseCoopers, S.à r.l., immatriculée auprès du Registre luxembourgeois du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 65.477 et dont le siège social se trouve au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Évaluation et Coûts

Le capital social est estimé à soixante et onze mille trois cent soixante euros (EUR 71.360,-) (taux de change (prix médian) au 3 novembre 2010: USD 1,- = EUR 0,7136).

Les coûts, frais, honoraires et charges, sous quelle forme que ce soit, que la Société doit supporter ou qui lui seront portés en compte en relation avec sa fondation, ont été estimés à environ mille huit cents euros (EUR 1.800,-).

EN FOI DE QUOI, le présent acte notarié a été rédigé à Luxembourg à la date mentionnée au début du présent document.

Le présent acte ayant été lu à la personne comparante, que le notaire connaît par son prénom et nom, son état civil et sa résidence, ladite personne comparante a signé le présent acte conjointement avec le notaire.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, expose que, sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise et suivi par une version en langue française. Sur demande de la même personne comparante et dans l'hypothèse de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: J. BÖING, J. B. du CHAZAUD, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 novembre 2010. LAC/2010/49016. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 11 novembre 2010.

Référence de publication: 2010149804/1592.

(100171850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2010.

Calzedonia Finanziaria S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 133.789.

La nouvelle adresse de Monsieur Angelo DE BERNARDI est 60, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme
CALZEDONIA FINANZIARIA S.A.
Alexis DE BERNARDI
Administrateur

Référence de publication: 2010145029/13.

(100165158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Noemia S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1814 Luxembourg, 2, rue Irmine.

R.C.S. Luxembourg B 134.326.

Extrait des résolutions prises en date du 12.10.2010:

M. Steve LAUER a démissionné de ses fonctions de Gérant administratif. A été nommé en remplacement M. TAVARES Filipe, demeurant 1, rue de Schiffflange, L-3316 Bergem avec effet au 12.10.2010.

Fait à Luxembourg, le 12.10.2010.

Référence de publication: 2010145086/11.

(100165238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Clean Energy S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 131.294.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 7 septembre 2010

La nouveau siège social de la société est fixé à L-1660 Luxembourg, 60 Grand-Rue.

Luxembourg, le 07.09.2010.

Pour extrait sincère et conforme
CLEAN ENERGY S.A.
Alexis DE BERNARDI
Administrateur

Référence de publication: 2010145034/14.

(100165157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Cobro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 19, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 125.833.

Résolution unique de l'administrateur unique du 1^{er} août 2010

Résolution unique

L'administrateur unique décide de transférer, avec effet au 1^{er} août 2010, le siège social de la Société du 46, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg au 19, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Pour extrait
M. BROUSSAUD
Administrateur unique

Référence de publication: 2010145035/14.

(100165431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

COFI, Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 9.539.

Par décision du Conseil d'administration du 19 octobre 2010, le siège social a été transféré du 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg au 2 rue de l'Eau à L-1449 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 OCT. 2010.

Pour: COMPAGNIE DE L'OCCIDENT POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE SOUS FORME ABREGEE "COFI"
Société anonyme
Experta Luxembourg
Société anonyme
Mireille Wagner / Cindy Szabo

Référence de publication: 2010145037/15.

(100165309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

European Resorts S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 48.743.

Le Bilan au 31.12.2009 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010145051/10.

(100165123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

CStone Lumiere (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 115.638.

L'associé de la Société, Crownstone Luxembourg S.à r.l., a récemment changé d'adresse comme suit:
du:

9, Rue Schiller, L-2519 Luxembourg

vers le:

25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Luxembourg, le 27 octobre 2010.

Eric Lechat

Gérant

Référence de publication: 2010145040/15.

(100165151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

CStone6 (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 115.450.

L'associé de la Société, Crownstone Luxembourg S.à r.l., a récemment changé d'adresse comme suit:
du:

9, Rue Schiller, L-2519 Luxembourg

vers le:

25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Luxembourg, le 27 octobre 2010.

Eric Lechat

Gérant

Référence de publication: 2010145042/15.

(100165152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

**Olimpo S.A., Société Anonyme,
(anc. Pricos S.A.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 135.507.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 14 avril 2010:

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant échus, l'Assemblée nomme les Administrateurs et Commissaire sortants, à savoir:

Administrateurs:

Mr Rémy MENEGUZ, Expert-comptable, avec adresse professionnelle au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

Mr Giovanni VITTORE, Administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg, Administrateur;

Mr Frédéric NOEL, Avocat, avec adresse professionnelle au 1, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg, Administrateur.

Commissaire:

Fiduciaire MEVEA S.à r.l. établie au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg.

pour une période de trois ans.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OLIMPO S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010146635/24.

(100168579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2010.

E Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 117.256.

L'adresse professionnelle de Monsieur Jean-Louis Camuzat, administrateur de la Société est désormais le 21 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010145045/13.

(100165233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

EnCo S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 148.840.

Par le présent avis, la Société informe les tiers du changement suivant concernant son associé unique:

Suite au changement de dénomination sociale, survenu le 28 avril 2010, l'associé unique de la Société, Projekt Echo-68 sp. z.o.o., enregistré auprès du Registre de Pologne sous le numéro 0000271801, a désormais pour dénomination sociale Magellan West sp. z.o.o.

Luxembourg, le 26 octobre 2010.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Manager

Référence de publication: 2010145046/15.

(100165147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

DVW Holding S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 108.016.

Aux actionnaires de la société

Au Conseil d'Administration de

DVW HOLDING S.A.H.

Par la présente, je vous informe de ma démission ce 2 novembre 2010 en tant que commissaire aux comptes de la société DVW Holding S.A.H. établie et ayant son siège à L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg le 02 novembre 2010.

Premier Tax S.A.

Lucien Voet

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2010145239/16.

(100166841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2010.

Financière C S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 140.370.

L'adresse professionnelle de Monsieur Jean-Louis Camuzat, administrateur de la Société est désormais le 21 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010145055/13.

(100165239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Financière E S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.414.

L'adresse professionnelle de Monsieur Jean-Louis Camuzat, administrateur de la Société est désormais le 21 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010145056/13.

(100165234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Financière Figaro II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 155.694.

L'adresse professionnelle de Monsieur Jean-Louis Camuzat, gérant de la Société est désormais le 21 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010145057/14.

(100165236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Financière Figaro S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 136.234.

L'adresse professionnelle de Monsieur Jean-Louis Camuzat, gérant de la Société est désormais le 21 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010145058/14.

(100165235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Finavias S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.417.741,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 139.767.

L'adresse professionnelle de Monsieur Jean-Louis Camuzat, administrateur de la Société est désormais le 21 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010145059/14.

(100165268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Fininfra, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 137.745.

L'adresse professionnelle de Monsieur Jean-Louis Camuzat, administrateur de la Société est désormais le 21 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010145060/13.

(100165190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Fininfra Participation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 967.061,80.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 139.878.

L'adresse professionnelle de Monsieur Jean-Louis Camuzat, gérant de la Société est désormais le 21 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010145061/14.

(100165188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

GC Partner S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1311 Luxembourg, 19, boulevard Marcel Cahen.

R.C.S. Luxembourg B 97.404.

Il résulte d'une lettre adressée en date du 20 septembre 2010 au siège de la société que Monsieur Jolis Jean-Claude, demeurant 54, rue Schetzel; L-2518 Luxembourg a démissionné de sa fonction de commissaire-aux-comptes avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010145065/12.

(100165467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

GD Fid Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 81.090.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 25 octobre 2010, les mandats des administrateurs VALON S.A., société anonyme, LANNAGE S.A., société anonyme et KOFFOUR S.A., société anonyme ainsi que celui du commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A. ont été renouvelés pour une durée de six ans jusqu'à l'assemblée générale annuelle de l'an 2016.

Luxembourg, le 28 OCT. 2010.

Pour: *GD FID LUXEMBOURG S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Mireille Wagner

Référence de publication: 2010145066/17.

(100165415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Altra Investments P.I. Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 116.371.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010145122/9.

(100166866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2010.

Global Offshore S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 34.671.

Le Bilan au 31.12.2009 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010145068/10.

(100165120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

GSLP International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1341 Luxembourg, 3, place Clairefontaine.

R.C.S. Luxembourg B 26.363.

Teilhaber der Gesellschaft und Vorstandsmitglied/Geschäftsführer Herr Holger Lomparski hat folgende neue ADRESSE:

Schlassgewan, 42

L-5364 Schrassig

Luxembourg, den 21. Juni 2010.

GSLP International S.à r.l. Luxembourg

Unterschriften

Vermögensverwaltersozietät

Référence de publication: 2010145069/15.

(100165241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Halm B.V., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 68.100,00.

Siège de direction effectif: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 113.533.

—
EXTRAIT

A partir du 16 septembre 2010 l'adresse de Monsieur Jonathan White, gérant A de la société Halm B.V. S.à r.l. sera établie à l'adresse suivante:

Ogier House, The Esplanade, St Helier, Jersey, JE4 9WG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Halm B.V S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010145070/15.

(100165359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Investazur S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 128.010.

- Monterey Audit Sàrl, agent domiciliataire, dénonce le siège social de la société

* Investazur S.A.

siège social: 29, avenue Monterey L-2163 Luxembourg R.C.S. Luxembourg B 128.010

- M. Philippe GAIN, expert-comptable né le 21 octobre 1959 à Vincennes, demeurant professionnellement à 11, bvd Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg dénonce son mandat de commissaire aux comptes

Luxembourg, le 15 octobre 2010.

Philippe GAIN

Gérant

Référence de publication: 2010145073/14.

(100165271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

EnergyCo S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 91.636.

EXTRAIT

Avec effet au 29 octobre 2010, la société CAPITA FIDUCIARY S.A., ayant son siège social au 12 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, a dénoncé le domicile établi au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg de la Société Anonyme ENERGYCO S.A. enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés, section B, numéro 91636.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2010.

CAPITA FIDUCIARY S.A.

Société Anonyme

B.P. 314 L-2013 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2010145243/16.

(100166409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2010.

Jed S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 114.609.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010145074/10.

(100165130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Luna Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 152.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 117.518.

L'adresse professionnelle de Monsieur Jean-Louis Camuzat, gérant de la Société est désormais le 21 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010145075/14.

(100165197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Holding Vassco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 67.556.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement en date du 28 octobre 2010, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a déclaré dissoute et ordonné la liquidation de la société anonyme HOLDING VASSCO SA. avec siège social à L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole BESCH, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg et a désigné comme liquidateur Maître Cédric SCHIRRER, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire au greffe du tribunal de commerce la déclaration de leurs créances avant le 19 novembre 2010.

Pour extrait conforme
Cédric SCHIRRER
Le liquidateur

Référence de publication: 2010145690/18.

(100166509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2010.

Mastelle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 686.950,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 128.031.

—
L'adresse professionnelle de Monsieur Jean-Louis Camuzat, gérant de la Société est désormais le 21 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010145080/14.

(100165219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

MD Mezzanine S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 109.277.

—
L'adresse professionnelle de Monsieur Jean-Louis Camuzat, administrateur de la Société est désormais le 21 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010145082/14.

(100165265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Nevest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 128.039.

L'adresse professionnelle de Monsieur Jean-Louis Camuzat, administrateur de la Société est désormais le 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010145085/13.

(100165217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Traiano S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 19, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 135.260.

Résolution unique

L'administrateur unique décide de transférer, avec effet au 1^{er} août 2010, le siège social de la Société du 46, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg au 19, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Pour extrait

M. BROUSSAUD

Administrateur unique

Référence de publication: 2010145103/13.

(100165430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Northern Stone S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 66.503.

Le Bilan au 31.12.2009 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010145087/10.

(100165124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Pegaso Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 119.008.

Extrait du contrat de cession de parts de la Société prenant effet au 30 juin 2010

En vertu de l'acte de transfert de parts de la Société prenant effet au 30 juin 2010, Blue Skye (Lux) S.à r.l., ayant son siège social au 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, a transféré 500 parts sociales détenues dans le capital de la Société à Blue Skye MA 1, Limited Partnership, ayant son siège social au 5, Appold Street, EC2A 2HA Londres, Royaume-Uni.

Les parts sociales de la Société sont désormais réparties de comme suit:

- Blue Skye MA 1 Limited Partnership 500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2010.

Pour Pegaso Finance S.à r.l.

Mattia Danese

Mandaté à cet effet

Référence de publication: 2010145090/19.

(100165424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

WPP Luxembourg Germany Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 22.650.000,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 148.398.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société le 29 octobre 2010

L'associé unique a décidé de nommer comme gérant de la Société Anne Ehrismann, ayant son adresse professionnelle au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, avec effet au 26 octobre 2010 pour une durée indéterminée.

En conséquence de ce qui précède, le conseil de gérance de la Société est composé, à compter du 26 octobre 2010, comme suit:

- Monsieur Thierry Lenders;
- Monsieur Emile van Popering;
- Lennart Stenke;
- Monsieur Hendrik Johannes Antonius van Breemen;
- Monsieur Michel de Bodt;
- Monsieur Peter Gerrard;
- Monsieur Marc Feider; et
- Madame Anne Ehrismann.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WPP Luxembourg Germany Holdings S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2010146116/25.

(100167883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2010.

Pepita Productions S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 77.421.

- Monterey Audit Sarl, agent domiciliataire, dénonce le siège social de la société

* PEPITA PRODUCTIONS S.A.

siège social: 29, avenue Monterey L-2163 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 77.421.

- La société CLARKESON MANAGEMENT COMPANY LTD, ayant son siège social à R.G. Hodge Plaza, 2^{ème} étage, Upper Main Street, Wickhams Cay, 1, P.O. Box 3125, Road Town, Tortola, BVI, IBC numéro 212424, dénonce son mandat d'administrateur.

- La société INTERNATIONAL NET LTD ayant son siège social à Cumberland House, Cumberland Street, P.O.Box N-529, Nassau, Bahamas, IBC No 71055 B, dénonce son mandat de Commissaire aux Comptes dans la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2010.

Philippe GAIN

Gérant

Référence de publication: 2010145091/19.

(100165280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

The Innovation S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 135.553.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 14 octobre 2010, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, 6^{ème} chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la Société.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, premier juge, et liquidateur Maître Max Mailliet, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, et a

dit que le liquidateur représente tant la société que ses investisseurs et créanciers et qu'il est doté des pouvoirs les plus étendus en vue de la réalisation de sa mission qui s'exercera tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger;

dit que le cours des intérêts est arrêté au 14 octobre 2010;

ordonné aux créanciers de déposer leurs déclarations de créance au greffe du tribunal de d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, pour le 14 janvier au plus tard;

déclaré l'article 508 du Code de commerce applicable aux déclarations de créances déposées après cette date;

déclaré applicables les dispositions légales relatives à la liquidation de la faillite, sous réserve des modalités dérogatoires prévues par l'article 19 de la loi du 15 juin 2004 relative à la Société d'investissement en capital à risque;

dit que les créances libellées dans une monnaie autre que l'euro seront converties dans cette devise au cours de change du jour du jugement de liquidation tel qu'il est publié par la Banque centrale européenne et le paiement de toutes les créances admises se fera en euro;

ordonné que les scellés seront apposés au siège social de la société et partout ailleurs où besoin en sera, à moins que l'inventaire ne puisse être terminé en un seul jour, auquel cas il y sera procédé sans apposition préalable;

ordonné la publication du jugement par extrait au Mémorial et dans les journaux Luxemburger Wort et Financial Times;

dit que le jugement est exécutoire par provision;

mis les frais à charge de la société d'investissement en capital à risque de droit luxembourgeois THE INNOVATION S.C.A., SICAR, sinon en cas d'absence ou d'insuffisance d'actif, à charge du Trésor.

Pour la société en liquidation

Me Max Mailliet

Le liquidateur

Référence de publication: 2010147028/35.

(100168100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2010.

Perform S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 76.182.

- Monterey Audit Sàrl, agent domiciliaire, dénonce le siège social de la société PERFORM S.A.

siège social : 29, avenue Monterey L-2163 Luxembourg R.C.S. Luxembourg B 76.182

- La société CLARKESON MANAGEMENT COMPANY LTD, ayant son siège social à R.G. Hodge Plaza, 2^{ème} étage, Upper Main Street, Wickhams Cay, 1, P.O. Box 3125, Road Town, Tortola, BVI, IBC numéro 212424, dénonce son mandat d'administrateur.

- La société INTERNATIONAL NET LTD ayant son siège social à Cumberland House, Cumberland Street, P.O.Box N-529, Nassau, Bahamas, IBC No 71055 B, dénonce son mandat de Commissaire aux Comptes dans la société.

Luxembourg, le 15 octobre 2010.

Philippe GAIN

Gérant

Référence de publication: 2010145092/17.

(100165266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

VAM Advisory S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 107.143.

Extract of the minutes of the resolutions of the unique shareholder of the Company taken at the registered office of the Company in Luxembourg on 19 October 2010:

The unique shareholder decided to appoint the Board of Directors and the Approved Statutory Auditor for a new period of one year.

The Directors are:

- Mr Peter John de Putron, with professional address at 26, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- Mr Benoni Dufour, with professional address at 26, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- Mr Romain Moebus, with professional address at 26, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- Mr Michael Hunt, with professional address at 26, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

The Approved Statutory Auditor is:

- Ernst & Young S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

The mandates of the Directors and of the Approved Statutory Auditor shall expire immediately after the third Tuesday of the month of October at 03:30 p.m. of the next annual general meeting of the shareholders.

French translation - Traduction en français

Extrait du procès-verbal des résolutions de l'actionnaire unique de la Société prises en date du 19 octobre 2010 au siège de la Société à Luxembourg.

L'actionnaire unique décide de nommer les administrateurs et le réviseur d'entreprises agréé en fonction pour une nouvelle période d'un an.

Les administrateurs sont:

- M. Peter John de Putron, avec adresse professionnelle à 26, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- M. Benoni Dufour, avec adresse professionnelle à 26, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- M. Romain Moebus, avec adresse professionnelle à 26, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- M. Michael Hunt, avec adresse professionnelle à 26, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Le réviseur d'entreprises agréé est:

- Ernst & Young S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Les mandats des administrateurs et du réviseur d'entreprises agréé prendront fin immédiatement à l'issue de la troisième mardi du mois d'octobre à 15:30 heures de la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires.

Certified true extract/Extrait certifié conforme

Romain Moebus / Michael Hunt

Directors/Administrateurs

Référence de publication: 2010146103/37.

(100167625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2010.

Podium Media Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-9910 Troisvierges, 3, rue de la Laiterie.

R.C.S. Luxembourg B 135.092.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CRUTZEN I.

Référence de publication: 2010145094/10.

(100165248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Podium Media Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-9910 Troisvierges, 3, rue de la Laiterie.

R.C.S. Luxembourg B 135.092.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CRUTZEN I.

Référence de publication: 2010145095/10.

(100165251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Laser International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 86.814.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 septembre 2010

L'Assemblée Générale accepte, à compter de ce jour, la démission de deux administrateurs, à savoir:

- Madame Claudine BOULAIN, administrateur, née le 2 juin 1971 à MOYEUVE-GRANDE (France), domiciliée professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

- EDIFAC S.A., société anonyme, dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculé au registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B72.257

L'Assemblée Générale constate le dépôt auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de la démission de Madame Sandrine ANTONELLI avec effet au 31 août 2010.

L'Assemblée Générale accepte, à compter de ce jour, la démission du commissaire aux comptes TRUSTAUDIT Sàrl, avec siège social sis au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 73.125.

L'Assemblée Générale décide de nommer quatre administrateurs, à savoir:

- Monsieur Claude ZIMMER, administrateur, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg
- Maître Marc THEISEN, administrateur, né le 5 novembre 1954 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg
- Mademoiselle Michèle SCHMIT, administrateur, née le 23 mai 1979 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg
- Monsieur Xavier Genoud, administrateur, né le 03 mai 1977 à Besançon (France), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg

Leurs mandats d'administrateurs expireront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

L'Assemblée Générale décide de nommer, en qualité de commissaire aux comptes, la société ZIMMER & PARTNERS Sàrl avec siège social sis au 291, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 151.507.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2010146600/34.

(100168352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2010.

SC Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 87.052.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010145100/10.

(100165133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Viking Croisières S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 66.395.

Le bilan au 31.12.2009 et les documents y annexés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010145105/11.

(100165126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

PC Secondary Opportunities S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.336.100,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 154.274.

Extrait transfert de parts sociales

Il résulte des cessions de parts sociales effectuées en date du 30 septembre 2010 que Madame Anne Devlin a cédé: 50.000 (cinquante mille) parts sociales ordinaires de classe A qu'elle détenait dans la Société à The 9722904 International Pension Trust, ayant pour mandataire et agissant fiduciairement la société Zurich Trust Limited, une société établie sous le droit de Jersey, ayant son siège social à 12 Castle Street, St Helier, Jersey, JE23RT, enregistrée au "registrar of companies" de Jersey sous le numéro 84679;

200.000 (deux cent mille) parts sociales ordinaires de classe A qu'elle détenait dans la Société à Monsieur Claude Lixi, né le 13 janvier 1973 à Paris, France demeurant 48, avenue Eugene Pittard, Genève, 1206 Suisse.

20.000 (vingt mille) parts sociales ordinaires de classe A qu'elle détenait dans la Société à Monsieur David Bateman, né le 21 décembre 1971 à San Francisco, Etats-Unis d'Amérique, demeurant 2 Castle View, Kincora Road, Clontarf, Dublin 3, Irlande.

Suite aux transferts de parts sociales ordinaires de classe A susmentionnés, la répartition du capital social de PC Secondary Opportunities S.à r.l. est la suivante:

Madame Anne Devlin	480.000 parts sociales de classe A
Monsieur Claude Lixi	200.000 parts sociales de classe A
Monsieur David Bateman	20.000 parts sociales de classe A
Madame Sandra Tose	50.000 parts sociales de classe A
The 9722904 International Pension Trust	50.000 parts sociales de classe A
Parish Capital Europe II, L.P.	1.536.000 parts sociales de classe A
Columna Partners Limited	100 parts sociales carry de classe A

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2010.

Pour PC Secondary Opportunities S.à r.l.

SGG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010146671/33.

(100168287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2010.

Viking River Cruises S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 56.479.

Le bilan au 31.12.2009 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010145107/11.

(100165125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2010.

mcPaLo, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5533 Remich, 43, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 144.629.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/11/2010.

G.T. Experts Comptables Sarl

Luxembourg

Référence de publication: 2010145112/12.

(100167063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2010.

Monderer Design S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 125.405.

Extrait du Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège social 171, route de Longwy, L-1941 LUXEMBOURG, le 14 octobre 2009 à 14h00

Délibérations

Après délibérations:

1. L'Assemblée enregistre la démission de Monsieur Christian MONDERER de ses mandats d'Administrateur et d'Administrateur délégué de la société.

2. L'Assemblée enregistre la démission de Madame Catherine COUENNAUX de son mandat d'Administrateur au sein de la société.

3. L'Assemblée nomme, à compter de ce jour, Monsieur Denis MINGARELLI né le 22 juin 1955 à Mont Saint Martin, FRANCE, demeurant 49, Route Nationale F-54920 Villers la Montagne FRANCE, Administrateur de la société. La durée du mandat est fixée à SIX (6) ans.

4. L'Assemblée nomme, à compter de ce jour, Monsieur Richard SEGAL né le 05 octobre 1952 à Bois Colombes FRANCE, demeurant 5, Rue Alphonse München L- 2172 LUXEMBOURG, Administrateur de la société. La durée du mandat est fixée à SIX (6) ans.

5. L'Assemblée nomme, à compter de ce jour, Monsieur Serge ATLAN né le 27 janvier 1953 à BATNA (France), demeurant 5, Rue Alphonse München L-2172 LUXEMBOURG, Administrateur de la société. La durée du mandat est fixée à SIX (6) ans.

A l'issue de cette Assemblée, le Conseil d'Administration se compose des personnes suivantes:

Monsieur Denis MINGARELLI

Monsieur Richard SEGAL

Monsieur Serge ATLAN

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010146978/31.

(100168552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2010.

Alpha AK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5855 Hesperange, 8, rue Jos Sunnen.

R.C.S. Luxembourg B 123.630.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/11/2010.

G.T. Expert Comptables Sarl

Luxembourg

Référence de publication: 2010145114/12.

(100167044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2010.

Alpha AK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5855 Hesperange, 8, rue Jos Sunnen.

R.C.S. Luxembourg B 123.630.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/11/2010.

G.T. Experts Comptables Sarl

Luxembourg

Référence de publication: 2010145115/12.

(100167045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2010.

AD Tempus Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 90, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 109.151.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/11/2010.

G.T. Experts Comptables Sarl

Luxembourg

Référence de publication: 2010145118/12.

(100167082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2010.

Albert Schmit S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8079 Bertrange, 117A, rue de Leudelange.

R.C.S. Luxembourg B 8.018.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF

EXPERTS COMPTABLES

B.P. 1832 L-1018 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010145119/13.

(100166675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2010.

Buford Participation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2533 Luxembourg, 69, rue de la Semois.

R.C.S. Luxembourg B 131.741.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Suite à une assemblée générale extraordinaire enregistrée à Luxembourg, actes civils le 17 septembre 2009, LAC/2009/40627 et reçue par devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg en date du 13 septembre 2010, acte n°401, il a été prononcé la clôture de la liquidation de la société BUFORD PARTICIPATION S.A., qui cessera d'exister.

L'assemblée a décidé que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au au 4, rue J.P. Probst à L-2352 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2010.

Référence de publication: 2010145169/17.

(100166740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2010.

Amadeus Benelux, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1471 Luxembourg, 188, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 72.838.

La liste des signature autorisées a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2010

Référence de publication: 2010145123/10.

(100166317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2010.

AMCI Worldwide Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 139.547.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 29. Oktober 2010.

Für gleichlautende Abschrift

Für die Gesellschaft

Maître Carlo WERSANDT

Notar

Référence de publication: 2010145125/14.

(100167159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2010.

AMCI Worldwide S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 139.094.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 29. Oktober 2010.

Für gleichlautende Abschrift

Für die Gesellschaft

Maître Carlo WERSANDT

Notar

Référence de publication: 2010145127/14.

(100167118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2010.

EuroInfra S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 95.383.

EXTRAIT

Avec effet au 29 octobre 2010, la société CAPITA FIDUCIARY S.A., ayant son siège social au 12 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, a dénoncé le domicile établi au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg de la Société Anonyme EUROINFRA S.A. enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés, section B, numéro 95383.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2010.

CAPITA FIDUCIARY S.A.

Société Anonyme

B.P. 314 L-2013 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2010145244/16.

(100166410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2010.

Black Records Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 2, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 156.347.

STATUTS

L'an deux mille dix, le vingt octobre.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains

A comparu:

Monsieur DE BUYST Olivier, commerçant, demeurant à L-5970 Itzig, 9, rue des Muguets.

Le comparant a requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de BLACK RECORDS SARL.**Art. 2.** Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg.

Art. 3. La société a pour objet l'importation et l'exportation, la vente en gros et en détail de produits multimédias, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

La société peut prendre des participations sous quelques formes que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, représenté par cent (100) parts de cent vingt-cinq (125,-) euros chacune.

Art. 6. Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

Le gérant peut nommer des fondés de pouvoirs pouvant agir en son nom et pour le compte de la société, dans la limite des pouvoirs conférés dans l'acte de nomination.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2010.

Souscription et libération

Les parts ont été intégralement souscrites par l'associé unique.

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à sept cents (700,-) euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-1728 Luxembourg, 2, rue du Marché-aux-Herbes.
- Est nommé gérant, pour une durée illimitée, Monsieur DE BUYST Olivier, commerçant, demeurant à L-5970 Itzig, 9, rue des Muguets.

La société est engagée par la signature individuelle du gérant.

Déclaration

En application de la loi du 12 novembre 2004 portant introduction de l'incrimination des organisations criminelles et de l'infraction de blanchiment au code pénal, le comparant déclare être le bénéficiaire réel des fonds faisant l'objet des présentes et déclare en plus que les fonds ne proviennent ni du trafic de stupéfiants, ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après information par le notaire au comparant que la constitution de la présente société ne dispense pas, le cas échéant, la société de l'obligation de demander une autorisation de commerce afin de pouvoir se livrer à l'exercice des activités décrites plus haut sub "objet social" respectivement après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, de tout ce qui précède, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: DE BUYST, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 26 octobre 2010. REM 2010/1405. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): MOLLING.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 3 novembre 2010.

Référence de publication: 2010145160/63.

(100166498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2010.

Axibest Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 100.373.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010145138/9.

(100167124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2010.